



Association
pour le développement
de l'éducation
en Afrique



Première Edition des Rencontres Africaines pour le Développement de la Petite Enfance au niveau Communautaire

Actes de la Conférence

Cotonou-Bénin, 27 novembre 2012

Introduction

La Première Edition des Rencontres Africaines pour le Développement de la Petite Enfance a été organisée au Bénin du 26 au 30 novembre 2012 autour du Thème « Développement Communautaire et Petite Enfance »

Les rencontres ont été le fruit d'un partenariat dynamique entre le Gouvernement du Bénin, le Groupe de Travail de l'ADEA pour le développement de la petite enfance (GTDPE), l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la science et la culture (UNESCO) et le Réseau pour l'Education Pour Tous en Afrique (REPTA) en partenariat avec le Groupement des Retraités pour l'Education sans Frontières (GREF) et les Centres d'Entraînement aux Méthodes Actives (CEMEA). Elles ont été cofinancées par l'AFD, l'ADEA, l'UNESCO et le REPTA.

Elles sont le couronnement de six mois de préparatifs menés avec les cellules nationales du REPTA, les équipes pays GREF et CEMEA, les réseaux nationaux DPE membres du GTDPE de l'ADEA dans les pays de les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les rencontres avaient pour thème « Comment valoriser la contribution des organisations communautaires de base ». Ce thème a été abordé au travers de quatre sous thèmes que sont :

- Thème 1 : Petite enfance – quatre piliers pour un bon départ
- Thème 2 : Développement communautaire - Enjeux et impact de la mobilisation à la base
- Thème 3 : Formation, outils et moyens au service des initiatives de terrain
- Thème 4 : Capitalisation – synthèse et points sur les bonnes pratiques, les pistes à promouvoir

Les rencontres ont permis de partager plusieurs pratiques et innovations en cours au niveau des pays mais à l'échelle vraiment locale. Ces initiatives communautaires sont souvent nées d'une stimulation de certains partenaires au développement.

Les visites des expériences du Bénin, à coté de séances plénières et de travaux en ateliers ont été les moments forts des rencontres. L'enthousiasme manifesté à l'égard des réalisations et des innovations africaines en matière de DPE a clairement démontré que les pays accordent désormais une grande importance à l'amélioration du développement de la petite enfance.

Les rencontres ont été ouvertes par le Ministre des enseignements Pré-primaires et Primaires, **Eric N'DA Kouagou** et ont réuni quatre-vingt participant(e)s répartis comme suit :

- Six représentants institutionnels
- Vingt-quatre représentants Partenaires internationaux au développement
- Cinquante représentants partenaires acteurs locaux

I. Présentation des rencontres

Historique des rencontres africaines pour le DPE :

Les rencontres sont ouvertes aux acteurs de terrain, éducatrices et éducateurs, aux parents, aux élus et représentants des organisations et institutions impliquées dans les activités. Elles ont pour but de favoriser la compréhension des divers aspects et des possibilités qu'offrent les structures d'accueil de jeunes enfants comme lieu de rencontre et point d'appui pour un développement communautaire.

Au Bénin de 1993 à 2008, 40 Maisons des Enfants ont vu le jour. Leur essaimage dans le pays, leur évolution vers des centres-ressource puis vers des Écoles Maternelles communautaires est à l'origine de la proposition du REPTA d'ouvrir le débat sur cette initiative et de mettre en lumière l'intérêt de ce type de structures. L'ensemble témoigne de l'importance du rôle de ces structures d'accueil qui, outre le fait qu'elles concourent au développement des **AGR** (Activités Génératrices de Revenus), elles répondent aux préoccupations des États concernant l'éducation de leurs jeunes enfants.

Objectifs et résultats attendus des rencontres

L'objectif principal était de permettre l'échange entre des acteurs du développement communautaire et de l'éducation sur la question de la prise en charge de la petite enfance afin de favoriser l'émergence de solutions fondées sur le partage d'expériences et la prise en compte de réussites de terrain.

De façon spécifique, les rencontres se sont fixé les objectifs suivants :

Objectif spécifique 1 :

Confronter les expériences de terrain, favoriser le partage et la capitalisation des innovations les plus porteuses

→ Partager pour cela les expériences communautaires innovantes en matière de protection et de développement de la petite enfance et de formation des femmes dans l'optique de leurs activités, notamment activités génératrices de revenus, formation, alphabétisation, appui à l'organisation et développement des capacités

Résultat : La capitalisation est organisée, le thème du développement communautaire développé.

Objectif spécifique 2 :

Promouvoir l'apprentissage et la recherche de solutions novatrices à travers l'échange d'expériences et la prise en compte de réussites de terrain et l'analyse des facteurs de succès

→ Faciliter la mise à l'échelle et la généralisation des expériences réussies

Afin de construire, sur la base de l'analyse des meilleures pratiques, des concepts, outils et méthodologies de développement de telles expériences, notamment de formation des acteurs et partenaires communautaires

Résultat : L'information est partagée et diffusée, les documents sont élaborés, les actes des rencontres diffusés.

Objectif spécifique 3

Renforcer dans ce sens les capacités communautaires, notamment celles des femmes, pour une prise en charge adéquate du développement de la petite enfance.

→ Promouvoir la création d'un groupe de coordination, dans chaque pays participant, ainsi qu'un réseau d'échanges et de partage de tous les acteurs impliqués en tenant compte des acquis existants avec le groupe de travail de l'ADEA, le GT/DPE.

Résultat : Un réseau est mis en place et un cadre de formation défini

Cadre de réalisation des rencontres

Pour réussir le pari des rencontres, il a été mis en place un cadre stratégique de pilotage articulé à des principes ainsi qu'il suit :

- **Un partenariat pour plus de synergie et d'efficacité dans l'action entre partenaires**

Le BREDIA UNESCO, L'ADEA, Le REPTA et leurs partenaires proposent de mener un travail de capitalisation des expériences en réunissant les acteurs de la société civile d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale, impliqués dans le domaine de l'EPPE (Education et Protection de la Petite Enfance) et le développement communautaire.

Ils se sont adjoints la contribution du GREF (Groupement des Retraités Éducateurs sans Frontière) et des CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active membre de Solidarité Laïque), et de leurs partenaires, avec le soutien financier de l'AFD.

- **Une responsabilisation des pays et une coopération sud-sud pour le renforcement du leadership africain (cf Triennale de l'ADEA)**

La dimension nouvelle du développement durable rebat les cartes de la coopération. Il ne s'agit plus de conduire les programmes de développement avec de l'assistanat mais de s'inscrire dans l'appui accompagnement.

La triennale de l'ADEA a recommandé l'appropriation par l'Afrique de son propre développement. Un consensus majeur a réuni les centaines de participants originaires des 54 pays du continent : leur volonté commune d'articuler leur situation présente à une vision positive du futur de l'Afrique et de mobiliser tous les moyens en leur possession, notamment dans les champs d'éducation et de formation, pour accélérer le développement en cours et en faire un outil d'appropriation de leur passé comme de leur avenir.

Une des grandes leçons de la Triennale peut être résumée comme suit : si l'Afrique s'enrichit des partenariats qu'elle a noués dans le cadre d'une coopération nord-sud, elle doit toujours davantage s'engager dans une coopération sud-sud. Celle-ci lui donne, en effet, le moyen privilégié de prendre en main son propre avenir et d'écrire une nouvelle page de son histoire à la mesure de ses immenses richesses naturelles, mais aussi et avant tout de ses incomparables ressources sociales, culturelles et humaines. Les Africains doivent avoir la maîtrise des voies et moyens de leur développement durable. Ils auront cette maîtrise à la condition de renforcer les dynamiques qui sont apparues tout au long des débats de la Triennale :

- Les dynamiques nationales de coopération entre l'ensemble des acteurs publics, privés et de la société civile intervenant tant au niveau de l'enseignement de base que du développement des compétences techniques et professionnelles et de la production de connaissances scientifiques et technologiques. Ces dynamiques doivent aboutir à une vision stratégique nationale partagée entre tous les acteurs et à un pacte partenarial les engageant à agir de manière concertée dans les domaines de l'éducation et de la formation.
- Les dynamiques de coopération inter-pays en vue de partager au maximum les expériences les plus innovantes de conception et d'édification de dispositifs et systèmes d'éducation et de formation pertinent et efficaces. Cette coopération existe au niveau de certaines sous-régions (SADEC, UEMOA, CEDEAO...). Elle est au cœur des Pôles de qualité inter-pays soutenus par l'ADEA dans les domaines de l'alphabétisation et des langues nationales, de l'éducation à la paix et du développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP).

Il n'y aura pas de développement durable du continent sans une coopération inter-pays et, plus précisément, sans une mutualisation interafricaine des voies et moyens de promouvoir des systèmes d'éducation et de formations efficaces et pertinentes.

- **Une coordination efficace :**

Le REPTA a pris l'initiative de réunir les interlocuteurs sensibilisés aux enjeux de la prise en charge de la petite enfance, à commencer par le GREF qui a soutenu des initiatives depuis les années 90 au Bénin dans ce domaine. Le partenariat

avec le BRENDA UNESCO et l'ADEA offre une occasion d'élargir la participation aux organisations d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest, avec un soutien financier de l'AFD.

Ces premières rencontres sont une occasion d'initier un réseau d'acteurs de terrain, qui pourront partager leurs expériences et proposer des pistes d'engagement, et promouvoir la prise en charge et l'éducation des jeunes enfants en faisant des propositions concrètes issues de la capitalisation collective.

Cadre conceptuel des rencontres

Le concept de développement de la petite enfance (DPE) a été adopté de façon consensuelle par les différents acteurs rassemblés au niveau du réseau régional dénommé Groupe de travail de l'ADEA pour le Développement de la petite enfance (GT/DPE). Il préconise une approche holistique et intégrée regroupant des besoins, offres et services dans 4 domaines : santé, nutrition, protection et éducation. Le DPE conduit ainsi à adopter une approche globale du développement des jeunes enfants, qui favorise leur bien-être physique, leurs compétences cognitives et linguistiques et leur développement social et émotionnel. Il couvre la période de la vie de l'enfant qui va de la conception à l'âge de huit ans. Il intègre également les soins qui se définissent comme un processus aboutissant à la création d'un «environnement favorable», susceptible de contribuer au développement optimal de l'enfant. Les services et offres de développement de la petite enfance sont intimement liés à la culture africaine et à l'apprentissage intergénérationnel. Ils sont divers et variés allant des crèches aux premières classes du primaire en passant par le préscolaire. Ils se présentent sous les modèles formels, non formels ou informels et sont souvent segmentés dans les catégories communautaires privées laïques ou confessionnelles et publiques.

Au niveau scientifique, les résultats de recherches des neuroscientifiques sur les stades de développement de l'enfant, l'importance d'investir dans la petite enfance et la valeur ajoutée des apprentissages / stimulations précoces ont servi de plaidoyer pour convaincre les politiques. Les 4 pierres angulaires développés par le Groupe consultatif (GC) ont été retenues comme axes d'intervention et cadre de mobilisation : plaidoyer : i) Commencer au début (0-3 ans) ; ii) Préparez vous au succès (3-6 ans); iii) Améliorer la qualité de l'école primaire (6-8 ans) et iv) Inclure la petite enfance dans les politiques

Investir dans le DPE, pourquoi ?

Les raisons de cet intérêt pour la Petite Enfance sont à trouver à plusieurs niveaux même si en Afrique, les investissements demeurent très insuffisants au regard des défis.

Tout d'abord, l'âge entre 0 à 6 ans est crucial pour la fondation de l'être humain. C'est dans cette tranche d'âge que se constituent les bases du développement futur et ce, sur les plans physique, cognitif, social, et émotionnel. Les enfants qui ont reçu des soins et un encadrement adéquats pendant cette période se développent mieux, ils réussissent mieux à l'école et y restent plus longtemps. Ces enfants entrent à l'école en ayant acquis les aptitudes nécessaires pour répondre aux exigences de leurs premières années scolaires- ils sont «prêts à apprendre» - par conséquent, ils redoublent et abandonnent moins.

- On peut aussi citer l'existence de bénéfices au niveau économique et social. Les enfants encadrés pendant la Petite Enfance, une fois devenus adultes, ont tendance à être moins au chômage et à avoir de meilleurs revenus, à être en meilleure santé et à être moins délinquants. Ils ont tendance à devenir des adultes qui contribuent plus au développement de la société. Compte tenu des coûts modestes des actions concernées, cela suggère que la rentabilité sociale de ces investissements est grande. Par ailleurs, plusieurs études montrent que l'éducation de la petite enfance a une influence plus intense chez les enfants défavorisés, indiquant que ces activités peuvent contribuer à réduire les désavantages socio-économiques existant au départ de la vie.
- Enfin on notera que le développement de la Petite Enfance L'EPPE est un droit, reconnu par la [Convention des droits de l'enfant](#) ratifiée par 149 pays. Il peut contribuer à la réalisation de plusieurs des Objectifs de Développement du Millénaire, notamment : 1) Réduire l'extrême pauvreté, 2) Assurer l'éducation primaire pour

tous, 3) Promouvoir l'égalité du genre, 4) Réduire la mortalité infantile et 5) Améliorer la santé maternelle. Étendre les services pour la Petite Enfance, en particulier pour les enfants de milieux défavorisés, est aussi un des objectifs d'Éducation Pour Tous du Forum de Dakar. Il paraît donc tout à fait justifié que ces activités reçoivent un financement public, celui-ci pouvant provenir de façon conjointe des budgets de l'Éducation et de la Santé. Son inscription récente dans le MAP en est une illustration.

C'est dire que les premières années de la vie, la Petite Enfance (0 à 8 ans), période au cours de laquelle le développement du cerveau pose les bases des apprentissages futurs, sont un enjeu crucial. Il s'agit d'une période fondamentale pour la personne.

De plus en plus de pays investissent dans le domaine du développement de la Petite Enfance. Les recherches récentes sur la population, les neurosciences, et l'analyse coût-efficacité ont mené un nombre croissant des pays à donner une priorité accrue à l'éducation et à la protection de la Petite Enfance. Ceci est valable aussi bien dans les pays industrialisés que dans des pays en voie de développement. En général, les programmes liés à la Petite Enfance se proposent de : i) renforcer les compétences des parents et des communautés à prendre mieux soin de leurs jeunes enfants et ii) appuyer le développement de services préscolaires qui permettent de préparer les enfants pour l'apprentissage à l'école primaire. Ces programmes supposent de créer une synergie au niveau local (communautaire), entre les services de santé, d'éducation et de protection sociale.

Où en est l'Afrique ?

Sur les 49 pays du monde où une malnutrition sévère ou chronique touche 38% des enfants de moins de 5 ans (contre 26% pour le monde), 30 pays sont en Afrique Subsaharienne. Le taux de mortalité avant 5 ans est de 158 pour 1000 naissances (contre 71 pour 1000) selon le Rapport mondial sur la situation des enfants dans le monde de 2009. Le taux brut de préscolarisation est néanmoins passé de 12% en 2000 à 17% en 2008. Dans certains pays, il a gagné plus de 20 points et est assez impressionnant dans les pays comme le Libéria en passant de 47 en 2000 à 145 en 2010 selon les données de l'ISU. Toutefois, il est à noter la grande difficulté de collecter des données au niveau du pré-primaire et de la petite enfance en général ; ceci est dû en grande partie à un manque de définition et d'adoption d'indicateurs de base prenant en compte l'aspect holistique et intégré de la cible.

Les programmes de développement de la petite enfance en Afrique subsaharienne sont très inéquitables quel que soit l'angle d'analyse ; les disparités entre tranches d'âge sont en corrélation avec les disparités économiques, géographiques, sociales et culturelles. Seul 42% des pays de l'ASS assurent des programmes d'EPPE au moins de 3 ans contre 61% en Amérique latine et les Caraïbes. Tandis que certains pays avoisinent les 100% de taux de couverture du pré-primaire, d'autres peinent à assurer cette offre à 10% des enfants.

Le secteur privé domine largement les offres entraînant de grandes inégalités économiques. Seuls les enfants des riches et des zones urbaines ont la chance d'accéder aux programmes d'EPPE. Moins de 15% des enfants en Afrique Subsaharienne peuvent bénéficier d'une année d'éducation pré-primaire le plus souvent à partir de 5 ans alors que tous les enfants de 4 à 5 ans bénéficient de 2 années d'éducation pré-primaire gratuite dans les pays de l'OCDE. Les programmes sont très loin d'être inclusifs. On note clairement des écarts importants entre pauvres (plus dans le communautaire) et riches (plus dans les structures privées), et entre les minorités ethniques. Seul 2 enfants sur 5 ont accès à des programmes d'EPPE par manque de structures dédiées. Les facteurs bloquants sont souvent d'ordre socioculturel, d'ordre politique et institutionnel ou d'ordre technique appelant à développer les capacités de prise en charge.

Programme des Rencontres

Mardi 27 novembre

Matin

8 h 30 : accueil presse.

9 h 00 : ouverture et protocole.

Table ronde : historique des expériences béninoises.

Table ronde : cadre et orientations, les politiques nationales et l'apport communautaire.

Après-midi

14 h 30 : conférence « Petite Enfance ».

Atelier A : l'enjeu et l'impact de la prise en charge des jeunes enfants (considérés du point de vue du développement global de l'enfant, de la formation des mères, de l'évolution socio-éducative).

Mercredi 28 novembre

Matin

Synthèse de l'atelier A

Conférence

« Développement communautaire ».

Atelier B : Développement communautaire.

Renforcer les capacités communautaires, notamment celles des femmes, pour une prise en charge adéquate du développement de la petite enfance.

Après-midi

Conférence « Formation des formateurs ».

Atelier C :

« Formation : les outils et les moyens ».

Recenser les besoins, dans quel esprit agir, quelles méthodes utiliser ?

Jeudi 29 novembre

Matin

Synthèses des ateliers B et C.

Atelier D :

« Conditions du changement/capitalisation ».

Critères de réussite, bonnes pratiques.

Après-midi

Plénière : Bilan « Mise en place d'un réseau ».

Perspectives et agenda.

Clôture

II. Déroulement des rencontres

Les rencontres se sont déroulées sur 3 jours en alternant sessions plénières, ateliers et visites de site. Autour du programme adopté, les rencontres ont connu trois moments forts :

II.1 Session d'ouverture

Elle a été placée sous la présidence effective du ministre des enseignements pré-primaires et primaires. Plusieurs allocutions ont été prononcées par les différentes parties prenantes et se résume comme suit :

- **Allocution du REPTA**

Prononcée par Monsieur Gabriel Cohn-Bendit, Secrétaire général du REPTA, l'allocution a été pleine d'émotion. Une explication du *pourquoi le REPTA s'est-il engagé dans l'aventure de l'organisation des rencontres sur le thème « Petite Enfance et Développement communautaire » ?* a été donnée en rappelant le contexte historique.

L'idée des rencontres a été lancée par Janine Théry, ancienne Présidente du GREF et ancienne Présidente de l'association des amis du REPTA, Inspectrice maternelle ayant fait toute sa carrière à l'éducation nationale. Janine a depuis 1992 mis en place des actions auprès des jeunes enfants au Bénin.

Le choix du Bénin n'est pas fortuit car c'est dans ce pays, où elle a vécu et mis en œuvre des programmes de prise en charge communautaire de la Petite Enfance, qu'a germé l'idée de rendre justice à ces expériences en les valorisant par une diffusion et une optimisation de ressources pour l'Afrique !

Au Bénin, il ne s'agissait pas de créer des écoles maternelles, mais d'expérimenter des formes d'accueil qui impliquent les communautés de base. Ces projets débouchent sur une démultiplication qui portait en elle l'idée d'organisation des rencontres.

Hélas Janine nous a quitté précipitamment, et le REPTA s'est alors engagé, pour lui rendre hommage, à aller jusqu'au bout de cette initiative.

Après bien des difficultés pour réunir les fonds pour ce projet le REPTA a obtenu le soutien de l'AFD qui a proposé d'intégrer le cofinancement au programme multi-pays du GREF.

Par ailleurs un partenariat décisif a été noué avec l'ADEA et le l'UNESCO-BREDA.

Ce qui a permis d'être ici aujourd'hui pour ouvrir une nouvelle page et un chantier pour le REPTA afin de dégager les perspectives nouvelles permettant de mettre en valeur l'importance d'une prise en charge précoce des jeunes enfants.

Et lorsque l'on fait un rapide état des lieux de l'accès dans les pays d'Afrique de l'Ouest, il est clair qu'aujourd'hui les jeunes enfants font très largement partie des exclus de l'éducation

- **Allocution de l'UNESCO-BREDA et du GTDPE de l'ADEA**

Au nom de Madame Anne Thérèse Ndong-Jatta, Directrice du BREDA-UNESCO, agence leader du groupe de travail de l'ADEA pour le DPE et au nom de Ahlin Byll Cataria, Secrétaire Exécutif de l'ADEA, Madame Rokhaya Fall DIAWARA a prononcé l'allocution dont l'essence se résume comme suit :

Pour répondre aux objectifs assignés à la présente allocution, il semble naturel d'adopter une stratégie de questionnement tout au long.

Avec un taux d'accès aux programmes petite enfance de moins de 12% et moins de 1,08% des PNB, il n'est pas étonnant de voir que, malgré les progrès en ASS, 10 enfants sur 100 continuent de mourir avant l'âge de 5 ans – l'ASS a elle seule totalise 25 des 28 pays du monde concernés-. Suffisant pour dire que la petite enfance est une question d'urgence pour l'Afrique ! Plus précisément pour l'Afrique subsaharienne.

À trois ans seulement du terme fixé pour la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous définis à Dakar et des OMD, il est d'une urgence vitale de faire en sorte que les engagements collectifs pris par toutes les parties prenantes (pays, partenaires, OSC et secteur privé) soient tenus. Pour ce faire, il faut tirer des expériences des leçons susceptibles de contribuer à la définition des futurs objectifs internationaux - y compris ceux relatifs à l'éducation - et à la conception de mécanismes propres à assurer que tous les partenaires tiennent leurs promesses. Malheureusement, toutes les analyses préparant le post 2015 y compris le Rapport mondial de suivi sur l'EPT font apparaître que, pour bon nombre de ces objectifs, les progrès ralentissent et que la plupart des objectifs de l'EPT ont peu de chances d'être atteints. Malgré les sombres perspectives d'ensemble qui se dessinent, les progrès accomplis dans certains des pays les plus pauvres du monde montrent ce qu'il est possible de faire avec l'engagement des gouvernements nationaux et des donateurs d'aide internationale, notamment permettre à un plus grand nombre d'enfants d'être scolarisés dans l'enseignement préscolaire, d'achever leur scolarité primaire et de passer dans l'enseignement secondaire.

Sous ce rapport, il fait sens d'explorer des approches insuffisamment valorisées – approche communautaire - dans des pays souvent classés dans la ligne rouge – comme le Bénin – et conduites par des acteurs engagés mais pas souvent reconnus, soutenus et valorisés – les organisations communautaires de base !!!

Les modèles préscolaires tels que connus dans les pays du nord et reproduits très souvent avec des standards différents, ne pourront jamais permettre d'accélérer la cadence – *de permettre à l'Afrique de courir pendant que les autres marchent.*

Pour ne pas céder encore une fois de la place au secteur privé qui représente déjà 57% des offres DPE en Afrique, dans nos pays où plus de la moitié des populations vivent sous le seuil de la pauvreté, il est important de se rappeler le droit à l'éducation, à la protection, à la santé entre autre ; en résumé, avec la vision holistique, on pourrait résumer « *droit au développement de la petite enfance* » sous le rapport indice composite santé/nutrition/éducation/protection!

Comment agir ? Quels sont les goulets d'étranglement qui font que les choses ne changent pas malgré les conférences et les résolutions? Que pouvons-nous faire différemment ? Quels engagements pouvons-nous prendre ?

Avec ces rencontres, l'UNESCO, l'ADEA et le REPTA s'engagent à travailler en synergie avec des partenaires comme le GRET, les CEMEA, les directions nationales, les organisations communautaires de base et les experts pour relever un certain nombre de défis :

- Le premier est ***d'arriver à instaurer un Dialogue politique structuré et fécond*** où les OSC/OCB, les institutionnels, les experts, les partenaires et la communauté, discutent, se respectent et se valorisent mutuellement, se relaient dans la chaîne d'exécution pour tous ensemble, contribuer à la mise en œuvre des politiques nationales DPE au sein de chaque pays, de chaque communauté économique régionale ou tout simplement, à l'échelle régionale. Ce défi est adressé à travers la diversité d'acteurs présents à nos travaux comme vous pouvez le constater.
- Le deuxième défi est de ***créer les conditions de renforcement des capacités*** de toutes les parties prenantes à travers la structuration de la réflexion, la production et le partage de savoirs, le développement de communauté de pratiques, la formation intra et intersectorielle en utilisant les canaux traditionnels et les nouvelles opportunités comme les TICs. Les apports d'informations et la qualité des interventions et des productions durant nos travaux seront les puissants leviers à actionner.
- Le troisième défi est de ***réussir à capitaliser les expériences*** porteuses, les pratiques innovantes, les leçons apprises tout en gardant à l'esprit, la nécessité de définir des repères pour l'action à partir des modèles stabilisés; le mécanisme de collecte et de traitement d'informations sur les pratiques actuellement en cours installé depuis la phase préparatoire de ces rencontres, qui va se poursuivre tout au long et qui aboutira à une publication, sera le résultat tangible, la première pierre à apportée à l'édifice.

- Enfin, le dernier défi est de **mettre en place un réseau connecté** aux cadres et mécanismes régionaux de programmation, à la mise en œuvre et au suivi des objectifs de développement régionaux et internationaux.

Une demande précise a été adressée au ministre, nous avons besoin de votre appui, de votre implication personnelle au moins pour deux résultats mesurables à court terme :

- Le premier est de faire du Bénin **la vitrine de la mutualisation, de la valorisation et de la mise à l'échelle des expériences porteuses en matière de DPE et d'approche communautaire** grâce aux résultats du travail scientifique que nous pouvons vous soumettre à l'issue de nos travaux ! Le Bénin pourrait, avec cette option, être en position de s'imposer dans le débat du post 2015 sous le groupe des pays ayant réalisé des progrès significatifs ou des pratiques innovantes ;
- Le deuxième est **d'être l'ambassadeur de cette approche** auprès de vos pairs lors des rencontres ministérielles, interministérielles au niveau national mais également au niveau continental à travers le COMEDAF. Ce qui aiderait beaucoup l'Union africaine à renseigner ces indicateurs sur le suivi de l'adoption du DPE comme 8^{ème} priorité de la seconde décennie pour l'éducation, adopté suite à la conférence Africaine organisée en 2009 par le Groupe de travail de l'ADEA au nom de tous les partenaires techniques et financiers et de tous les pays africains.

L'allocution s'est terminée un rappel de l'urgence à démocratiser l'accès aux services DPE de qualité pour tous les enfants et de la nécessité d'un partenariat solide gage de réussite. Pour ce faire, il est impérieux d'incorporer dès le début dans tous les plans et programmes de développement nationaux le DPE afin qu'il bénéficie d'une attention et d'un financement suffisants.

Ce qui se prolongera par :

- La conception des politiques de formation d'enseignants pour inclure les enseignants du préscolaire (élargir la formation préalable institutionnelle et organiser des ateliers et des séminaires pour les instructeurs, désigner des institutions d'enseignement supérieur existantes et des collèges de formation d'enseignants pour organiser des cours spécialisés de DPE ; cibler des enseignants potentiels et des travailleurs sociaux dans les zones rurales où le problème de personnel qualifié est le plus sérieux; renforcer les capacités des jeunes parents en particulier des mères qui travaillent et des aides qui ont besoin d'orientation professionnelle et de soutien dans les domaines de la puériculture et du développement) ;
- L'intégration dans les programmes préscolaires, des valeurs africaines culturelles
- La sensibilisation des familles et des communautés aux programmes DPE;
- L'adoption d'une politique EPPE plus inclusive et plus équitable basée sur une cartographie des lacunes et des besoins à satisfaire (les enfants dans les zones rurales, les minorités)

● **Allocution de l'AFD par Ghislain Kouton**

Le représentant de l'AFD a estimé les discours précédents riches et représentatifs du pourquoi de ces rencontres. Le focus de son intervention a été plus sur le choix du Bénin et l'illustration sur les actions de l'AFD et particulièrement dans le domaine de l'éducation. Ainsi, l'AFD appuie les politiques sectorielles de l'éducation, et pour cela elle dispose de plusieurs outils financiers, les subventions directes aux oays, le financement à travers des projets multi-pays qui rassemblent plusieurs pays. Le GREF qui est une association membre du REPTA, a initié un projet de ce type intitulé « Renforcement des capacités dans le secteur de l'éducation » qui a été financé par l'AFD.

Ce projet est mis en place au Mali, au Niger, au Sénégal et au Maroc. Dans ce projet il y a un aspect particulier sur la capitalisation avec une orientation notamment sur la petite enfance, et le REPTA a choisi le Bénin comme pays hôte pour organiser cette rencontre parce que le Bénin bénéficie d'une expérience riche sur ce sujet. C'est donc une chance et une responsabilité pour le Bénin estime-il.

Ce défi s'exprime par la capacité de trouver des solutions nouvelles et innovantes, adaptées aux réalités économiques, sociales et culturelles des différentes communautés dans lesquelles ces activités sont mises en place. C'est le vrai défi car la petite enfance exige de trouver des solutions plus adaptées à l'environnement dans lequel elle est mise en place.

Il reste persuadé que tous ceux qui sont présents ici ont beaucoup de choses à partager avec nous et que cette rencontre servira de levier pour booster le sous secteur de la petite enfance.

L'AFD a réitéré sa présence aux côtés des pays en développement pour appuyer le secteur de l'éducation parce que ce secteur constitue le socle du développement et comme l'a précisé la représentante de l'Unesco, la petite enfance en particulier est source de développement et nous devons tous ici donner un cachet spécial pour que l'on puisse mieux préparer les enfants à aborder l'enseignement primaire avec le meilleur bagage possible.

S'agissant des partenaires qui se sont associés pour l'organisation de l'activité, Il a réaffirmé le besoin et l'urgence de s'unir dans le future pour appuyer le plan d'action qui sortirait des rencontres.

- ***Discours d'ouverture du Ministre***

Monsieur le ministre a commencé son discours par approuver les interventions précédentes et particulièrement le tableau présenté par la représentante de l'Unesco Breda et qui constituait encore une fois un motif de motivation pour faire avancer le Développement de la petite enfance en Afrique surtout en Afrique francophone. Il a confirmé son engagement à rechercher des solutions pertinentes et adaptées pour atténuer toutes les contraintes qui ont été soulevées. Le tableau sombre présenté incitait à des réflexions et à des actions concrètes.

Et en vous voyant chacun, je sais que nous le savions. Nous savions ce qu'étaient nos systèmes éducatifs. Nous savions ce qu'était notre force éducative. Nous savions également les contraintes auxquelles nous faisons face quotidiennement.

Mais nous ne devons pas nous décourager au contraire. Nous devons travailler, pour laisser à la postérité une école. Une école dans laquelle nous aurons joué notre partition, et c'est en cela que je salue votre engagement, qui est une chance à l'endroit de votre atelier.

Je suis convaincu que durant vos travaux en commissions vous aurez à revenir là dessus que vous aurez à analyser le pour et le contre de cette situation, et que vous saurez puiser au fond de vous mêmes des idées pour que les potentialités qui nous restent soient transformées en actions qui améliorent notre système éducatif.

Mesdames et messieurs, c'est pour moi un réel plaisir et un honneur de procéder ce jour, Mardi 27 novembre, à l'ouverture de ces assises régionales, les premières du genre, je vous souhaite au nom du gouvernement du Bénin, un agréable séjour dans notre pays, que disais-je, dans votre pays.

La présente rencontre a pour objectifs de permettre des échanges entre les acteurs du développement communautaire et ceux de l'éducation, sur la question de la prise en charge de la petite enfance en Afrique

C'est le lieu de remercier les initiateurs de ce rendez vous africain, notamment le REPTA, et ses partenaires de l'Unesco Breda et de l'ADEA pour avoir choisi mon pays, la République du Bénin, pour abriter la première édition de ces rencontres combien importantes.

En effet, l'éducation constitue pour tout peuple un enjeu permanent, la perpétuation des valeurs culturelles d'une société passe nécessairement par l'éducation.

C'est pourquoi, depuis plusieurs décennies, cette question est au centre des préoccupations de l'humanité, et le sera encore, si nous voulons bâtir un monde de paix de justice, et de respect des droits de l'homme.

Mesdames et messieurs, comme vous le savez déjà, dans un passé récent, pour des raisons de contraintes économiques, l'éducation de la petite enfance, dans bon nombre de nos pays, n'a pas toujours bénéficié de la même attention que l'enseignement primaire et secondaire, et comme l'a dit la représentante de l'Unesco Breda, c'est le lieu de rendre un hommage mérité et de saluer le rôle prépondérant joué par plusieurs ONG, et des partenaires techniques et financiers, dont l'Unicef, Aides et action, Plan international, le GREF, pour ne citer que ceux-là, pour leur contribution à la prise en charge de la préscolarisation des tous petits enfants, surtout ceux des milieux défavorisés...

L'importance de ce premier maillon du système éducatif qui n'est plus à démontrer autorise qu'on s'y penche afin d'en faire un diagnostic très fin pour dégager les contraintes, les opportunités, et proposer des pistes favorables à son émergence.

Votre présence en ces lieux s'inscrit dans ce cadre, et je n'ai aucun doute quand à votre détermination et à votre engagement pour relever ces défis.

C'est pourquoi, j'invite tous les participants à ces rencontres de Cotonou des 27, 28 et 29 novembre 2012 à explorer toutes les formes qui permettront de « booster » le développement de l'école maternelle communautaire de nos pays respectifs.

Je peux d'ors et déjà vous assurer, au nom du gouvernement béninois, et en mon nom personnel, de mon entière disponibilité pour faire de vos recommandations, dans la mesure des possibilités, une réalité dans leur mise en œuvre et à être l'ambassadeur auprès des autres collègues Ministres en charge de l'enseignement maternel et primaire, pour leur donner écho dans les autres pays africains.

J'ai bon espoir que ces assises aboutiront aux résultats escomptés, au vu de ce parterre impressionnant de spécialistes des questions de la petite enfance, ici rassemblé.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverte la première édition des rencontres africaines pour le développement de la petite enfance.

Vive la coopération des états pour l'émergence de la petite enfance !
Vive le rôle de l'école maternelle communautaire !

Je vous remercie de cette initiative, car il est toujours bon de sortir de sa case pour voir ce qu'il y a alentours, et d'en ramener de nouvelles expériences.

II.2 Table Ronde sur l'acte fondateur des actions en faveur de la Petite Enfance au Bénin.

L'expérience béninoise :

Quelques membres du GREF et béninois des premières initiatives, ainsi que d'ID Pêche échangent sur la manière dont les activités se sont mises en place, les anecdotes et les choix qui se sont faits au fil du temps, pour arriver en conclusion à l'état actuel des structures communautaires de prise en charge de la petite enfance au Bénin.

Anne Riolon se souvient : « J'étais avec Janine Théry , au nom du GREF, dans une école primaire à Porto-Novo et, avec ses enseignants, nous cherchions à enseigner autrement, par une pédagogie plus active. En fin de journée,

nous nous sommes rendues dans le village de Tchakou : nous y avons vu des mamans qui travaillaient dans les champs, un bébé au dos et un de chaque côté. Janine s'est écriée : il faut inventer quelque chose !

Encore en éveil, nous entrons dans une buvette, avant de regagner le CAEB où nous étions hébergées. Là, nous racontons ce qui vient de nous émouvoir. Le vieux Rémi, dit : « Si vous faites quelque chose, je mets une maison à votre disposition pour accueillir les enfants ». Nous étions en 1992.

Un an se passe... « J'étais alors Présidente d'un Groupement de Femmes et nous faisons du maraîchage, je n'avais pas oublié ! » dit Clotilde Honfo. « Avec deux autres femmes, nous avons tapé à toutes les maisons du village. Nous proposons de verser 150 F par mois, en prévision des investissements qui seraient nécessaires au démarrage d'une structure. Puis, nous avons acheté un moulin à maïs ! Avec les bénéficiaires, nous avons démarré en nous organisant...

Jean Adangnihoun précise : « il y avait 75 enfants ! ».

Clotilde renchérit avec passion : « Nous avons organisé la garde des enfants à tour de rôle et nous étions huit femmes à nous relayer. Et puis, Janine a donné 20 000CFA à chacune pour développer de nouvelles activités puisque nous avons les enfants en sécurité ! Nous nous sommes mises à fabriquer des nattes en nylon et puis, un boulanger nous a appris à fabriquer du pain bro . On mélange de la farine de maïs que nous produisons avec de la farine de blé importée : c'est très bon et c'est moins cher ! »

« Comme on parlait beaucoup de cette action, un médecin s'est proposé bénévolement pour surveiller la santé des enfants et puis les vaccinations » ajoute Jean.

Des équipes du GREF se sont succédées pour animer la formation des mamans et des éducatrices mais elle précise que tout cela s'est réalisé en partenariat CAEB, GREF... L'association Lorient Bénin a financé la construction de la Maison des Enfants. En 2001 celle-ci est autonome.

Jean se souvient: «Les ressources baissent, il faut se faire aider ! Les choix étaient les suivants : on privatise ou on demande à l'Etat ! ». On tente le second choix et en 2005 s'ouvre une école maternelle.

C'est alors que Clotilde prend peur... qu'allait-elle devenir ? Certes ce qu'elle gagnait en tant qu'animatrice n'était pas énorme ! « Pourtant, j'ai pu m'acheter un vélo et je l'ai toujours ! il a permis à mon fils d'aller au lycée et d'obtenir son bac, ce n'est pas rien ! Mais, moi, pour l'école, je n'avais pas de diplôme ! »

Jean : « On a beaucoup discuté et puis Clotilde a été reconnue par l'Etat ».

Lucien Déhy, Président d'ID Pêche raconte qu'à Ganvié et sur le littoral, en 1999, il a fait une enquête et constaté la déscolarisation des filles, en raison de la garde des petits. En effet, face à la baisse des ressources halieutiques, il a fallu envisager la transformation du poisson et le démarrage du maraîchage pour maintenir les ressources.

Mais la transformation du poisson, c'est de la fumée, le maraîchage ce sont les produits phyto sanitaires : tout cela ne convient pas à la santé des petits !

Adrienne, son épouse renchérit : « Et puis, il y a eu ce terrible orage, des enfants sont morts alors qu'ils étaient dans les pirogues...cela ne pouvait plus durer ! »

Tant et si bien qu'en 2004, ce sont 6 maisons qu'ID Pêche coordonne. Suzanne, Annie Cayeux-Botte, se souviennent : « Nous avons formé les animatrices et les alphabétiseurs... parce que les femmes ont demandé de

l'alphabétisation », « Et puis, un jour, nous avons évoqué les questions d'hygiène corporelle » et là, Annie s'en étrangle encore.... « X a demandé un enfant volontaire et alors, elle l'a déshabillé et démonstration par l'exemple, l'éponge, le savon, la bassine et que ça mousse. Si nous avons fait cela en France, c'était la faute professionnelle assurée ! » Mais, ici, ce sont ensuite les enfants qui en remontent à leurs parents : « Dis Papa, à l'école on se lave les mains avant de manger et toi alors ? » .

Suzanne explique que lors des cours d'alphabétisation, ont été évoqué les questions des vaccinations, du travail des enfants. Le Major qui passe repère les anémies, juggle les épidémies...

Désormais, les enfants ne meurent plus précocement. Les animatrices assurent la régularité de la garde des enfants, et tout en veillant à leur bon développement, débute la découverte du Français.

Ce sont des enfants plus turbulents qui arrivent à l'école ...mais comme ils réussissent mieux ! Aujourd'hui, il y a 30 maisons et 1350 enfants par an qui sont accueillis dans la région de Ganvié et du littoral.

Si, à ce jour, ID Pêche privilégie de garder la responsabilité de ces Maisons, RACINES, une autre association béninoise a une stratégie différente.

Elle crée avec la communauté des maisons pour les tout-petits, quand la demande des familles est manifeste du fait de l'assiduité des enfants et du paiement régulier des cotisations, RACINES sollicite l'Etat pour la pérennisation de la structure.

II.3 Présentation des politiques des pays

Les politiques nationales :

Les représentants des pouvoirs publics des pays participants présentent rapidement les orientations nationales par rapport à la prise en charge de la petite enfance, en évoquant le rôle que l'état joue et le rôle qu'il accorde à la société civile et aux communautés.

Les pays participants aux rencontres de Cotonou font face aux défis que rencontrent la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sur la problématique de la petite enfance. Classés parmi les pays à faibles revenus, ils sont caractérisés par un faible PIB par tête d'habitant et la pauvreté d'une part importante de la population.

L'insuffisance de ressources pour assurer les services de base à la petite enfance se combine au taux relativement élevé de la croissance démographique donc des besoins sociaux avec pour conséquences des déficits essentiels en matière de santé, d'hygiène, et de nutrition. Ce qui explique les taux élevés de mortalité et de retards de croissance modérés et graves des enfants de moins de cinq ans ainsi que les taux bas de préscolarisation.

Pour relever de tels défis, quelles politiques développent les pays ?

Dans les présentations des pays participants qui possèdent une politique nationale de la petite enfance, on note les éléments suivants :

Burkina Faso :

Dans la stratégie nationale de développement de la petite enfance de 2007, il apparaît que la responsabilité du secteur revient au Ministère des Affaires Sociales.

Six axes prioritaires sont définis :

- promotion, prévention et prise en charge de la mère et de l'enfant ;
- nutrition de la mère enceinte et de l'enfant ;
- renforcement des activités d'encadrement au-delà des crèches privées pour les 0-3 ans ;

- promotion de l'hygiène et de l'assainissement de l'eau ;
- renforcement de la protection sociale et juridique, en particulier pour la lutte contre la maltraitance et le travail des enfants ;
- l'assistance « mère-enfant » en situation d'urgence (migrations, réfugiés...)

Les stratégies de mise en œuvre sont basées sur :

- une vision holistique de la petite enfance ;
- une centration sur les conditions et les besoins spécifiques de l'enfant à cet âge ;
- des services intégrés de la petite enfance ;
- des structures de concertation, de coordination et de partenariat telles que la commission permanente de la petite enfance regroupant des diverses parties prenantes y compris les représentants de la société civile.

Mali :

Dans le programme décennal de l'éducation, l'objectif est de permettre à au moins 35% des jeunes enfants de 0-6 ans de jouir pleinement de leurs droits à un développement optimal en 2015.

Les stratégies pour atteindre cet objectif ont pour axes principaux :

- le ciblage prioritaire des enfants vulnérables et défavorisés ;
- l'appui aux initiatives communautaires à valoriser ;
- la définition de normes de qualité pour l'accueil de la petite enfance ;
- la coordination et la mutualisation des activités sectorielles au service de la petite enfance, notamment à travers un pilotage interministériel ;
- la promotion de l'éducation parentale ;

Dans ces perspectives, les approches à adopter se veulent :

- basées sur les droits de l'enfant ;
- orientées sur une démarche holistique et intégrée de leur prise en charge ;
- interactives dans l'articulation entre les actions des familles, des communautés et des institutions d'accueil des enfants ;
- facteurs de renforcement de capacité des acteurs à travers la mise en œuvre de programmes de formation initiale et continue ;

Niger :

Le programme national de développement intégré des jeunes enfants (PNDIJE) se fixe comme objectif d'atteindre 5% de taux de préscolarisation en 2013.

A cette fin, les stratégies sont orientées vers :

- les approches intégrées de prise en charge de la petite enfance ;
- l'implication active des communautés dans la prise en charge de la petite enfance ;
- la gestion participative des structures d'accueil ;
- l'établissement de liens et d'activités de partenariats entre les pouvoirs publics, les collectivités locales, le secteur privé et la société civile ;

La réussite de ces stratégies recommande de :

- résoudre l'épineuse question de la coordination entre les différents ministères partie prenante de la prise en charge de la petite enfance ;
- développer un plaidoyer auprès des communautés de base pour lever des pesanteurs culturelles et obtenir leur plein engagement ;
- améliorer la couverture sanitaire du pays ;
- augmenter les ressources budgétaires consacrées à la petite enfance et mobiliser de nouvelles ressources.

Sénégal :

Le document de politique générale de 2004 intègre le programme national de développement de la petite enfance tout comme la lettre de politique générale de 2012. Deux ministères ont en charge le secteur, l'Éducation Nationale et celui de la femme de l'enfant et de l'entrepreneuriat féminin.

Les principaux objectifs sont ainsi formulés :

- assurer à tous les enfants de 0-8 ans des services adéquats et intégrés pour garantir la survie, le développement, la protection, l'insertion sociale harmonieuse et le développement personnel ;
- ancrer chez les enfants les valeurs locales et universelles positives ainsi que la culture scientifique ;
- accorder la priorité des actions publiques aux enfants vulnérables et défavorisés

Les options stratégiques s'appuient sur :

- le potentiel des collectivités locales, des organisations communautaires et des parents pour intensifier la mise en place de structures communautaires à faible coût afin d'atteindre 50% de taux de préscolarisation en 2015 ;
- le recours au patrimoine culturel local en matière de développement de l'enfance ;
 - une approche intégrée de nutrition, de suivi sanitaire, d'éveil des potentialités, de gestion environnementale et des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
 - une articulation interactive d'approches institutionnelles et d'approches sociales ;
 - une charte de partenariats large pour mobiliser de nouvelles forces et ressources autour du développement de la petite enfance ;
- Une approche garantissant l'effectivité des droits des plus petits ;
- l'intégration progressive des classes préscolaires dans les écoles fondamentales ;
- le renforcement de la formation initiale et continuée des acteurs chargés de la petite enfance, y compris les parents ;

Togo :

Le développement de la petite enfance est placé sous l'autorité du Ministre des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Du point de vue historique, l'expérience togolaise a été marquée par l'implantation de modèles réussis à l'initiative du clergé, de l'administration allemande puis française. À chaque fois, la responsabilisation des communautés a été mise en avant.

Toutefois les centres d'éveil de la petite enfance ont dû être fermés en 2008 faute d'engagement durable des communautés. Les centres d'éveil ont été transformés en jardins d'enfants mais les actions dans le secteur sont limitées par :

- l'insuffisance des ressources budgétaires allouées ;
- l'absence de formation initiale pour les acteurs ;
- la faiblesse de la coordination interministérielle ;
- l'absence de statistiques fiables ;

Des initiatives sont en cours pour :

- la formulation d'une politique nationale de développement de la petite enfance ;
- l'élaboration de curricula ainsi que de modules d'éducation parentale ;
- la formation des acteurs ;

Tableau 1 – Données de base des 7 pays présents

Pays Domaines	Bénin	Burkina Faso	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Centrafrique
Population totale en milliers	9 352	17 482	16 319	16 644	13 108	6 283	4 576
Taux de croissance démographique pop totale	2,7	3,00	3,00	3,5	2,6	2,6	2,00
Produit national brut par tête (dollars PPA)	1590	1250	1030	720	1910	890	790
Proportion de la population au seuil de pauvreté nationale	39%	46%	47%	55%	51%	62%	62%
Taux d'alphabétisation de la population adulte dont (femmes)	42(30)	29(22)	31(20)	29(15)	50(39)	57(44)	56(43)
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans sur mille	121	147	173	144	85	104	155
Retard de croissance modéré et grave des enfants de moins de 5 ans sur cent	43	25	38	55	20	27	43
Taux brut de préscolarisation	18%	3%	3%	6%	13%	9%	6%
Part du privé dans les effectifs préscolaire	25%	76%	73%	15%	50%	33%	55%

II.4 Les ateliers

2.4.1 Présentation des ateliers

La constitution des Ateliers de ces Rencontres relève d'un choix délibéré de faire s'écouter et dialoguer des personnes venues d'horizons différents : représentants pays, acteurs dans les secteurs formels ou informels, participants impliqués dans des actions de terrain ou dans l'animation de réseaux locaux, nationaux, internationaux ou encore dans l'élaboration de politiques en faveur de la Petite Enfance.

Les participants appuient leurs exposés sur une fiche synthétique, élaborée lors des mois précédents (cf site) relatant une expérience vécue selon une trame standardisée. Ainsi sont présentées 18 expérimentations représentatives de la

diversité observée, et qui s'enrichissent au fur et à mesure des questions, remarques, expériences convergentes ou différentes, des autres participants.

Quatre thèmes ont été proposés: la Petite Enfance, le Développement Communautaire, la Formation et la Capitalisation. Chaque thème a été abordé par quatre ateliers qui se sont réunis en parallèle

La composition des ateliers est restée la même au long des journées laissant ainsi à tous le temps de faire connaissance. Leurs animateurs sont issus des organismes organisateurs, tout comme les « scribes » chargés de prendre des notes et de relever quelques expressions évocatrices qui restitueront aux Actes la tonalité des échanges. Chaque thème d'atelier est introduit par un court exposé de cadrage et son déroulement a pu s'inspirer d'une trame de questions remise à chaque participant dès son arrivée (cf site). Une synthèse de chaque série de quatre ateliers est restituée à l'ensemble des participants et ouvre la séquence du thème de travail suivant.

Ces travaux ont été marqués par une grande écoute et un réel intérêt pour des actions différentes ou complémentaires. Chaque thème anticipant sur le suivant, des liens sont faits avec le précédent. Ainsi se construit une cohérence entre la réponse aux besoins de l'enfant, l'implication et les ressources financières et humaines de la communauté, les problèmes de formations, et ceux de la capitalisation et de la pérennisation de l'activité. Cette cohérence permet alors de faire émerger le besoin de rassembler et de diffuser les acquis en vue d'un plaidoyer africain valorisant les potentialités offertes par une approche communautaire de la question de la Petite Enfance et que les politiques liées à l'atteinte des Objectifs du Millénaire ne peuvent ignorer.

Ces choix d'organisation ont contribué à la franchise et la spontanéité des échanges et à la convivialité de ces Rencontres qui ont été un temps de formation mutuelle, de réflexion constructive dont la richesse s'est exprimée lors de l'écriture des affiches de l'atelier Capitalisation et des propositions de travail pour le **RADPEC** de l'Assemblée Générale constitutive.

Thème A : Petite enfance

Exposé introductif par Rokhaya Fall DIAWARA, UNESCO BREDIA, Coordonnatrice du GTDPE de l'ADEA

L'exposé introductif ici présenté est tiré d'un travail fructueux mené au niveau international sous la coordination du groupe consultatif pour le DPE avec la participation active d'experts internationaux et professionnels de la petite Enfance œuvrant dans les réseaux des différentes régions du monde ; pour l'Afrique, le GTDPE a été le principal acteur.

Tout comme n'importe quelle construction d'importance, au sens littéral du terme, exige l'érection de solides piliers comme éléments structurels de base devant supporter son futur poids de façon solide et durable, le développement de tout paradigme significatif, de tout cadre général ou approche globale exige de solides piliers et pierres angulaires conceptuels sur lesquels viendront s'appuyer, pour ainsi dire, les politiques, les programmes et les pratiques. Les dernières décennies ont été le cadre d'une accélération de la recherche sur l'éducation et la protection de la petite enfance (désormais EPPE), ainsi que sur la situation dans les familles et la communauté. Les découvertes accumulées se sont ajoutées aux leçons de la programmation et de la mise en œuvre des activités pour fournir les éléments incontournables d'une définition consensuelle de l'EPPE. Quatre piliers ont été définis pour répondre aux défis de développement de la petite enfance. Toutefois, la viabilité d'un édifice est menacée par la faiblesse ou l'absence d'un de ses piliers de soutènement, de même la cohérence de cette approche basée sur les quatre piliers est menacée si un élément vient à faire défaut. Négliger les besoins cognitifs ou émotionnels des enfants de 0 à 3 ans au profit d'interventions limitées à la santé et à la nutrition ; réserver l'offre de services préscolaires de qualité aux enfants de

l'élite urbaine ; espérer que tous les enfants bénéficieront d'une transition également réussie du foyer ou de la structure préscolaire vers l'école, d'ailleurs pas toujours prête à les accueillir ; développer des politiques qui ne sont pas globales, ni multisectorielles, insuffisamment abondées au plan budgétaire ; tout cela ébranlera n'importe quel effort national pour l'EPPE, et partant tout effort local en dernier lieu. Les quatre piliers sont développés et edités et diffusés. Leur résumé est ici intégré à titre indicatif. Pour plus d'informations, visiter le site : <http://ecdafricanetwork.org/index.php/fr>

Pilier 1: Commencer par le début

- **Intégrer, coordonner et améliorer des services réceptifs** aux besoins et aux souhaits de tous les enfants et de leurs familles et les rendre plus accessibles
- **Promouvoir des interactions plus positives** entre les dispensateurs de soins et les enfants, des environnements plus stimulants, améliorer la santé et la nutrition, et procurer de meilleurs soins aux enfants.
- **Généraliser l'accès pour les familles à des programmes** de soutien qui pratiquent une approche holistique du développement de l'enfant, avec une attention particulière pour les enfants et les familles les plus vulnérables

Pilier 2: Procurer des opportunités nouvelles pour la découverte et l'apprentissage

- **Assurer l'accès à au moins deux années** de fréquentation de services de qualité de développement de la petite enfance, qu'ils soient formels, non formels ou informels, à base communautaire ou familiale.
- **Mettre l'accent, chez l'enfant**, sur le développement de la prise de conscience de sa propre identité, renforcer ses interactions avec ses pairs et avec des adultes, sa confiance dans ses capacités d'apprentissage, sa compétence langagière et ses capacités de pensée critique et de résolution de problèmes.
- **Procurer information et soutien aux parents** et autres dispensateurs de soins, y compris les pères, à travers un large spectre d'activités de soutien aux familles.
- **Donner la priorité aux enfants les plus vulnérables** et les plus défavorisés

Pilier 3: Que les écoles soient prêtes pour les enfants !

Garantir un environnement scolaire accueillant, bienveillant et inclusif, à même de faciliter pour l'enfant la transition de la famille ou de la structure préscolaire à l'école, et où chaque enfant se sentira rassuré et en sécurité.

Former et affecter aux premières classes du primaire des enseignants compétents, capables de comprendre les besoins développementaux et les styles d'apprentissage des jeunes enfants.

Mettre en place des classes à effectif restreint et un ratio maître élèves raisonnable dans les premières années du primaire.

Pilier 4: Prendre en charge le développement de politiques de la petite enfance

- **Développer, mettre en oeuvre et évaluer** des politiques et plan d'action dans le cadre d'une vision nationale et d'une stratégie pour la petite enfance, renforcer les investissements dans les actions en faveur de leur développement et mettre en place une plus grande coordination intersectorielle.
- **Garantir des ressources adéquates** en s'assurant que la petite enfance est partie intégrante des politiques de développement national, des planifications macroéconomiques et de leur processus de budgétisation.
- **Prendre en charge la petite enfance**, dans tous les secteurs concernés, dans le cadre de toutes les politiques et plans d'actions nationaux et régionaux.

Synthèse des ateliers Petite Enfance

Tous les participants aux Rencontres de Cotonou considèrent que l'éveil et l'éducation de qualité du jeune enfant (dès 3 ans) influencent positivement la réussite de son parcours scolaire. En outre, l'accès de tous les enfants à des structures dédiées, permet de lutter contre les inégalités sociales, en particulier celles liées au genre et à l'origine géographique (rurale, périphérie urbaine, zones où les situations de vie sont très dégradées...).

Selon les situations des participants, les préoccupations diffèrent :

- les représentants des pouvoirs publics visent une mise en œuvre accélérée des priorités de l'Education Pour Tous, tout en sachant que les effectifs concernés restent faibles parce que les moyens sont insuffisants,
- les représentants de la société civile veulent répondre à des besoins centrés sur le fonctionnement des communautés, exprimés par les mères regroupées en associations, avec le soutien plus ou moins fort des élus locaux.

Ces deux approches doivent être questionnées : concurrentes ou complémentaires ?

Un point d'accord les rassemble : tous choisissent une approche dite holistique de l'éducation des enfants de 3 à 6 ans : outre l'éveil aux apprentissages à partir du jeu (verbal en langue locale et française, appropriation du corps, de l'espace, des arts, de la culture...), les questions de santé (hygiène, équilibre alimentaire...) sont essentielles, tout comme l'est la transformation des mentalités (rôles parentaux, éducation des filles...). Cette approche suppose la participation des parents, des communautés, des élus locaux, en congruence ou non avec des politiques nationales.

Selon les pays ou selon les acteurs en présence, les choix des objectifs à atteindre s'expriment en termes d'éveil ou de préscolarisation.

Les expériences innovantes analysées (cf fiches actions) permettent de retenir les idées-forces suivantes :

1. Si la question de l'existence de la demande ne se pose plus, la qualité des réponses apportées est en revanche cruciale.
2. Aucune réponse durable et de qualité ne peut être apportée sans la construction de partenariats concrets, actifs et évolutifs.

Les ONG internationales et locales, les initiatives publiques et privées doivent pouvoir s'appuyer sur des politiques locales, nationales et de la sous-région qui donnent un cadre à l'action en direction de la petite enfance ou doivent viser à l'élaboration de celles-ci.

Ces partenariats, pour vivre, ont besoin d'être animés par des comités de pilotage représentatifs des acteurs en présence, parents y compris.

Leurs travaux doivent être orientés vers la recherche d'une pérennisation des actions et de ce qui y contribue :

- ✓ les financements (des infrastructures, des matériels pédagogiques, des défraiements puis des salaires des personnes qui y travaillent),
- ✓ la réalité de la formation initiale et continue de ces dernières,

La pérennisation des actions en faveur de la petite enfance est à prendre en compte dès leur démarrage car elle est d'autant plus difficile que deux processus la rendent difficile : l'accroissement de la population concernée, parallèle à la diminution des ressources financières dans un contexte de crise économique mondiale.

La mise en place de ces deux dernières exigences est indispensable à la reconnaissance des personnels et à la programmation des ouvertures de structures mais ne peut être que du ressort des institutions en charge de la gouvernance, locale, régionale et nationale, qui rendent compte et entendent les besoins exprimés.

Outre les tout petits, les grandes sœurs et les mamans sont bénéficiaires de la prise en charge de la petite enfance: les unes peuvent poursuivre leur scolarité, les autres leurs activités rémunératrices, voire leur alphabétisation, et c'est toute la communauté qui se développe. Tel est le thème de l'atelier suivant.

Les questions en suspens

1. Quelles solutions concrètes peut-on promouvoir, sans attendre que les pays puissent offrir, à la petite enfance, les conditions idéales :
 - pour la reconnaissance de son droit à l'éducation,
 - pour une prise en charge en termes de santé, de sécurité et de socialisation.
2. A quoi reconnaît-on une action innovante : sa dénomination? son programme? ses résultats immédiatement observables et lesquels? ou par une meilleure réussite lors de la scolarité ultérieure? Peut-on encore innover?
3. Les démarches pédagogiques existantes (approches holistiques) demandent encore à être précisées en termes de contenus préconisés, et non imposés, de façon à respecter les conditions locales. Les outils pédagogiques doivent privilégier l'utilisation des ressources locales et prendre en compte la culture communautaire.
4. Pour progresser en qualité, il est indispensable de réfléchir à qui doit reconnaître, certifier et comment, les compétences des personnels qui se consacrent à la petite enfance.
5. Pour les uns, il serait nécessaire de parvenir à une homogénéisation des modèles et des appellations données à ces structures, pour d'autres il faut préserver les capacités d'innovation locales, décrire ces innovations et observer leurs résultats, afin de les diffuser.

Le mot d'éducation préscolaire recouvre des réalités à analyser : pour les uns, même s'il s'agit d'une approche holistique, il faut envisager, pour la petite enfance, une transmission des pré-requis à la scolarisation obligatoire dont l'apprentissage du français, pour d'autres les apprentissages par le jeu doivent rester exclusifs.

« Attention de ne pas utiliser les structures de la petite enfance pour un apprentissage prématuré ! »

Le recrutement local des personnels est-il un souhait majoritaire ? Même s'il semble être dominant chez les personnes qui privilégient les initiatives communautaires, il est difficile de l'affirmer.

6. En quoi les actions mises en place ont-elles modifié le regard des parents sur l'enfant, sa psychologie, sa singularité, ses capacités, ses façons d'apprendre et modifié la façon d'être parents ? La nécessité de poursuivre la mobilisation des élus locaux et l'élaboration de politiques nationales font consensus, même si les moyens d'y parvenir ne sont pas clairement identifiés à ce stade de la réflexion (plaidoyer ?).

« Pour un système éducatif performant (...) l'éducation de la petite enfance doit être la colonne vertébrale attrayante de l'ensemble du système éducatif ».

Exposé introductif par Clément Anatovi, Directeur du mouvement des compagnons éducateurs du Niger : **Approche du développement communautaire à la base (Community-Driven Development - CDD)**

Pour une approche renouvelée, depuis l'élaboration des politiques et stratégies de développement jusqu'aux outils opérationnels nécessaires à sa mise en œuvre et son évaluation.

Dans nos communautés, les efforts pour la prise en charge de la petite enfance s'inscrivent dans un contexte de **transformation institutionnelle accélérée**, de décentralisation, de responsabilisation et de démocratisation accrue.

La plupart des partenaires au développement, présents dans cette salle et qui s'investissent dans la prise en charge de la petite enfance, développent certainement actuellement une approche plus systématique **et holistique** en matière de développement communautaire.

Cette approche est considérée comme un moyen efficace pour réduire la pauvreté rurale à travers un renforcement du pouvoir des communautés, un meilleur accès aux services et des revenus accrus pour les plus pauvres.

Cette approche renouvelée a pour but de définir le continuum d'activités depuis l'élaboration des politiques et stratégies de développement jusqu'aux outils opérationnels nécessaires à la mise en œuvre et à l'évaluation des opérations de développement communautaire (Outils de Décision, Documents de Travail).

Dans le cadre de l'exercice concernant le développement communautaire nos échanges en atelier auront pour objectif de **réunir**, de **partager** et de **comparer** les expériences et les pratiques qui utilisent des approches du développement similaires dans différentes zones du continent pour contribuer à :

Clarifier les différentes approches en matière de développement communautaire en fonction de l'expérience acquise à ce jour;

Commencer à développer une vision commune de l'approche de développement communautaire, des éléments clés de cette approche, et des mécanismes opérationnels requis pour leur mise en œuvre ;

Identifier les domaines de collaboration, de partenariat, d'innovation et de recherche en relation avec l'approche de développement communautaire ;

Identifier les moyens pour développer les « bonnes pratiques » et **augmenter** l'impact des programmes de développement communautaire sur la prise en charge de la petite enfance.

Il conviendrait également que les réflexions portent sur comment continuer les efforts de développement de concepts et d'approches de développement communautaire plus robustes et plus cohérents, tout en encourageant le partage des connaissances et l'apprentissage.

Les différents ateliers sont composés d'une grande variété de participants venant d'organisations communautaires, de la société civile, de projets et de programmes de développement sans oublier les représentants de gouvernements, des experts et des personnes ressources venant de divers horizons avec des valeurs socio-culturelles riches et variées qui permettront d'**offrir** l'opportunité aux participants d'échanger des expériences et d'apprendre les uns des autres, pour les amener à un même niveau de compréhension et faciliter la construction d'activités communes dans le futur .

Permettre une clarification, un approfondissement des définitions et des sujets se référant aux approches du développement communautaire ;

Démarrer un processus visant la mise en place d'instructions et de conseils pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets, programmes et activités de développement conduit par les communautés ;

Explorer en groupe les besoins et caractéristiques d'un espace, d'une plate-forme pouvant encourager l'apprentissage et le partage de connaissances sur le développement communautaire en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Je vous remercie pour votre aimable attention, votre indulgence et les échanges très fructueux

Synthèse des ateliers « Petite enfance et développement communautaire »

Un projet de prise en charge de la petite enfance n'est pas sans impact sur la communauté (villages, quartiers) dans laquelle elle s'insère : quelle soit ou non l'initiatrice du projet, l'adhésion et l'implication de la communauté au projet et l'engagement de ses membres sont des facteurs clés de la réussite des différentes actions menées

1-Les acteurs de la communauté

Si l'implication des mères des enfants concernés est première, les actions sur le terrain montrent que tous sont amenés à **prendre conscience des enjeux** de la prise en charge de la petite enfance. Hommes et femmes, jeunes et vieux, maires, chefs coutumiers ou religieux, deviennent à des degrés divers parties-prenantes de la prise en charge des jeunes enfants

Parmi les exemples cités : des pères ou des frères emmènent les enfants « à l'école », des hommes bâtissent les locaux d'accueil, fabriquent des équipements, du matériel pédagogique et des jeux, des femmes préparent des repas pour la cantine, font de lectures, des grands-mères parlent aux enfants de leurs conditions de vie dans leur jeunesse. On observe presque partout une **évolution des mentalités** notamment par rapport à l'éducation des filles

2-L'organisation de la communauté

Le rôle des femmes, et des mères en particulier, apparaît dans les actions menées comme totalement structurant. Si dans une majorité des cas, elles ont déjà des activités de productions de produits divers qui leurs procurent quelques revenus, le temps qu'elles peuvent y consacrer connaît des limites fonctions de l'âge de leurs enfants. L'existence de centres d'accueils de la petite enfance permet à ces mères de libérer du temps pour accroître leurs productions, et donc leurs revenus, et de former une communauté de dialogue et d'échanges, pendant que leurs enfants font des activités éducatives et socialisatrices

La prise en charge de la petite enfance englobe aussi le plus souvent des objectifs d'hygiène et de santé des enfants, de nutrition, d'éducation à l'environnement, autant de conditions de leur épanouissement.

C'est donc **un projet global** qu'il faut organiser, animer et piloter

C'est ainsi que sont créés selon les cas des comités de pilotage, des ateliers avec les populations, des comités de gestion, des assemblées générales, ayant pour but d'**informer** ou de **prendre des décisions partagées**. Ces instances se réunissent, selon les cas, plus ou moins régulièrement. La **clarification et la rigueur** de l'organisation, la **régularité du suivi** des actions apparaissent comme autant de facteurs de succès

Les décisions concernent ou devront concerner le choix des intervenants : éducatrices, autres intervenants (ex : santé), responsables du pilotage, responsables de la gestion des finances et, de façon générale, de tous les problèmes qui se posent à la communauté : recherche de revenus, choix des AGR, ...

Une expérience relate la participation des jeunes de 8 à 18ans à un comité de gestion. Cette pratique ayant donné lieu à des « manipulations » des jeunes, la décision d'abandonner de cette pratique a été prise

Il faut noter que **formation initiale et permanente** des différents acteurs est perçue comme essentielle : voir la synthèse des ateliers formation

3-Les problèmes économiques

FINANCEMENTS

Pour mener à bien les actions sur le terrain, des besoins de financement se font jour concernant à la fois les investissements (locaux, mobilier, matériel pédagogique, jeux, bibliothèque) et le fonctionnement (cantines, rémunérations).

Les sources de financement possibles sont diverses : cotisations des familles (cantines), dons en nature (bénévolat, matériaux, nourriture, semences, mise à disposition de terrain), dons (associations et ONG), contribution des mairies

(inscriptions dans leur budget), créations d'activités génératrices de revenus (AGR), micro- crédits (ex : de l'association AVEC), tontines, contributions publiques

LES AGR

Ce sont des activités de production ou de transformation, destinées à la consommation locale ou à la vente hors de la communauté. Avant de lancer ces activités, les participants préconisent une **étude de marché** préalable

Dans les AGR citées, ces activités sont assurées par les femmes (« Pourquoi toujours les femmes ? », « Il faut des femmes et des hommes dans ces structures »)

Il peut s'agir d'activités d'agriculture (manioc, produits tropicaux, condiment (soumala), de transformation (moulins à maïs), d'élevage (poissons, volailles, lapins), ou d'artisanat (nattes, ..)

Mais le plus souvent les revenus tirés de ces activités ne suffisent pas à équilibrer les comptes.

D'autant moins que des sécheresses peuvent anéantir les récoltes

Les effets observés :

Outre la création de revenus, les AGR contribuent dans tous les cas au renforcement des capacités des femmes, à leur autonomisation, et influencent très positivement le comportement des enfants

--Facteurs de réussite :

Réflexion préalable (« étude de marché »), planification, organisation démocratique

Suivi régulier et transparent des comptes, suivi du déroulement des activités et décisions d'adaptations/ réorientations si nécessaire

Formation (alphabétisation, notions de gestion, animation)

Appui d'experts et **personnes ressources** (Ex : experts en labellisation qualité des produits, spécialistes en agriculture, formateurs en gestion, personnels de santé)

Appui financier des pouvoirs publics sur la base d'un **plaidoyer argumenté** (mairies, collectivités locales, Etat)

--Causes des abandons

Revenus insuffisants ; pas de marché pour les produits, trop de bénéficiaires des revenus, « le travail gratuit ne marche pas, il faut quelque chose dans la poche pour garder sa motivation »

Aléas climatiques

Notions de gestion insuffisantes, gestion trop peu rigoureuse

Manque « d'assistance »

Plaidoyer auprès des pouvoirs publics pas assez étayé/documenté

4- Relations avec les partenaires et institutions

Les ONG et associations à l'origine des actions accompagnent leur démarrage, mais n'ont pas vocation à rester durablement

Les **relations de coopération** avec les mairies, chefs coutumiers, circonscriptions scolaires, centres sociaux, centres de santé et ministères concernés sont donc déterminantes pour assurer la **pérennité des actions** entreprises. Il faut mettre en place un **réseau**

Pour ce faire, des participants pensent qu'il faut être convaincant et efficace : la communauté doit désigner un ou plusieurs de ses membres comme chefs de file des plaidoyers et comme **porte-paroles** auprès des partenaires et institutions

« La société civile doit être entrepreneuse et l'Etat doit s'ouvrir »

CONCLUSION

Sur la base de leur expérience, les intervenants dans le non formel ont acquis la conviction qu'on ne peut dissocier éducation des jeunes enfants, notamment des filles, et implication de leur communauté, en particulier quand il s'agit de villages. Communauté qui parfois s'interroge sur la nécessité d'envoyer les petites filles « à l'école » car elle n'en perçoit guère les enjeux et n'en imagine pas les bénéfices.

Vaincre ces réticences devient possible dès lors qu'on informe régulièrement les villageois ou les habitants d'un quartier, qu'on les implique dans le projet, qu'on leur permet d'en être les acteurs.

Simplement pour que les projets perdurent, pour que d'autres puissent naître, les acteurs nous font savoir qu'ils ont besoin de reconnaissance et d'appuis. : Besoin de spécialistes, d'aides financières que seules les autorités publiques sont durablement en mesure de leur apporter.

Thème C : Formation, outils et moyens au service des initiatives de terrain

Problématique : Lorsqu'une communauté envisage de créer une structure en direction de la Petite Enfance, se posent les questions des moyens humains et financiers. Qui interviendra auprès des enfants ? Quelles sont les activités favorables à leur développement ? Qui pourrait y préparer les personnes ? Comment se procurer les ressources en locaux et équipements de base ? Comment défrayer voire rémunérer les personnes mobilisées afin de pérenniser la structure ?

Au cours des ateliers, on observe une extrême diversité des situations. Aucun choix de formation, tant dans ses contenus que dans son déroulement, ne peut être fait sans avoir identifié les facteurs de cette diversité:

Quel est l'âge des enfants ciblés par le projet ? Les expériences présentées concernent des enfants de 0 ou 6 mois à 3 ans, ou encore de 18 mois à 3 ans, ou encore de 3 à 6 ans. S'agit-il de simple garderie, comme ce peut être le cas dans un centre de santé, ou d'une éducation préscolaire ? Ces variables vont interagir sur le choix des personnes à recruter.

Quel est le niveau de formation des futures animatrices ? Femmes analphabètes auxquelles on propose ou pas (cas le plus fréquent), de l'alphabétisation en parallèle à la formation sur l'éveil de la Petite Enfance, ou femmes ayant le niveau de la fin du cycle d'éducation de base ou encore obtenu le BEPC. Le recours à des supports écrits peuvent être ou non, envisagés soit en langue locale soit bilingues (ce qui ne semble pas être le cas : le GREF, notamment, semble avoir recours, en cas de besoin, à une traduction exclusivement orale).

Quelle extension institutionnelle est envisagée pour la pérennisation de la structure ? Négociation en amont pour l'intégration de la structure dans l'Education formelle (enseignement préscolaire ou enseignement primaire comme au Sénégal, Bénin, Burkina Faso) ou relai pris par un Ministère des Affaires sociales, ou encore absence de réflexion en amont du projet ?

Les futures animatrices viennent-elles « du milieu » ou s'expriment-elles dans une autre langue locale ? « Lorsqu'elles viennent du milieu, elles n'abandonnent pas ! ».

Que savent les personnes volontaires, ou nouvellement recrutées, des activités d'une structure PE ? Des visites préalables sont parfois proposées.

On trouve, dans ces différents cas de figure, les thèmes à explorer pour effectuer l'analyse des besoins de formation préalable à toute intervention.

Les formations dispensées sont organisées en modules d'une semaine (de 4 à 6) répartis sur 2, 3 ou 4 ans, selon le partenaire de formation. Sont privilégiés les thèmes sur le jeu et l'enfant (jeu solitaire ou jeu collectif, d'intérieur et d'extérieur), les activités d'éveil (motricité, dessin et peinture, comptines, découverte du livre), les règles d'hygiène et de santé, la gestion sans que distinction soit toujours faite entre la gestion du temps et des activités, celle des présences et de la régularité des cotisations, voire celle des AGR (créées pour permettre une rétribution au moins partielle des animatrices).

Ces choix pédagogiques dépendent aussi de ceux qui dispensent les formations : on reconnaît la forte présence du GREF dans l'organisation de modules à la fois théoriques et pratiques et dans le recours aux ressources locales pour la fabrication du matériel pédagogique. Les approches psychopédagogiques sont plutôt le fait des personnels provenant de l'éducation nationale locale (Inspecteurs, conseillers pédagogiques ou les deux). Les démarches construites d'évaluation des acquis ne sont pas décrites aussi est-il difficile de mesurer l'efficacité comparée des choix effectués.

La majorité des présents souhaitent qu'une fois la formation initiale achevée, une formation continue soit mise en place via des ateliers d'échanges et d'analyses de pratiques. Un groupe signale l'extraordinaire créativité des femmes analphabètes mais aussi la demande d'introduction de techniques nouvelles dont l'informatique.

Tous insistent pour que, là où ils n'existent pas, des corps d'encadrement ou de conseillers pédagogiques soient créés, à la fois pour reconnaître les compétences, améliorer le fonctionnement quotidien, assurer la formation initiale et

continue des animatrices ainsi que la diversification de leurs démarches pédagogiques et prendre en charge le suivi. Afin de favoriser l'intégration des personnels et activités de formation de la PE dans l'éducation formelle, le Sénégal a choisi, avec l'aide du GREF, de privilégier l'émergence de cette nouvelle fonction et en fait le dispensateur de formation initiale des animatrices (cf fiche GREF Sénégal Masseck BA).

Au-delà des contenus de formation centrés sur la PE, l'accompagnement au montage d'AGR se centre davantage sur le repérage des débouchés économiques dans un contexte de concurrence, d'élaboration de réglementations liées à l'hygiène, aux règles de conservation des produits alimentaires, voire à l'évolution de la demande de produits nouveaux, que sur la gestion d'un budget.

Certains groupes mettent également l'accent sur une nécessaire « transformation culturelle » : éducation des parents, évolution des rôles sociaux, notamment des pères, changement de la place de la fille et de la femme dans la famille et la société, ainsi que la possibilité, pour un homme, de devenir animateur PE (ce qui est le cas chez les Compagnons éducateurs au Niger).

La question du choix des langues fait débat : pour les uns « la langue locale est un médium sur lequel on s'appuie pour les enfants » et pour d'autres : « les parents n'envoient pas leurs enfants à l'école pour apprendre notre langue ».

Un autre point fait également débat : « Pour innover, il faut avoir l'aval du Gouvernement » et celui-ci exige « des cahiers des charges très raides car des gens voudraient ouvrir des écoles pour la PE ».

Questions en suspens

Ces deux remarques, effectuées à la suite l'une de l'autre, rendent bien compte d'une difficulté à résoudre : l'initiative communautaire, synonyme d'imagination et de créativité collectives afin de progresser dans le nombre de petits accueillis dans de nouvelles structures pourrait rencontrer des freins. Par exemple, une institution souhaitant cadrer les initiatives du privé, pourrait contribuer à brider les réalisations qu'elle souhaite. Cette apparente contradiction mérite que l'on s'y arrête et ce sera un des objets de la publication qui fera suite à ces Actes des Premières Rencontres Africaines pour le Développement de la Petite Enfance ainsi qu'un thème de débat pour le RADPE

Thème D : CAPITALISATION

Exposé introductif : Rokhaya Diawara

CAPITALISER : de quoi parle-t-on ?

« Capitaliser, c'est transformer les expériences en savoirs » ainsi s'exprimait Léopold Charles MAYER.

Il s'agit de faire savoir ce qu'on a mis en place en faveur de la petite enfance :

- Pourquoi les actions ont-elles été mises en place? Comment et avec quelles coopérations ?

Le contexte local est décrit, les étapes de la mise en place sont identifiées, les façons de poser et de résoudre les difficultés ne sont pas occultées.

- Quels résultats ont été obtenus, attendus ou pas, positifs ou non ?

L'action n'a d'intérêt que si elle apporte une amélioration au développement de l'enfant (santé, éveil au monde et à sa communauté, apprentissages de toute nature) ainsi qu'à la maîtrise du développement de la communauté. Les échecs, analysés, sont aussi importants que les réussites.

CAPITALISER : pourquoi ?

- Pour rendre compte
- Pour reproduire et adapter ailleurs
- Pour « mettre à l'échelle », soit diffuser et généraliser une expérience porteuse d'avenir et innovante.

CAPITALISER : avec qui ?

« Avec tous et pour tous »...telle est l'expérience d'Ousmane Diene, dans le PRODRE.AO.

- Avec les personnes ressources, celles qui ont formé les personnels, négocié avec les acteurs locaux, régionaux, nationaux ; celles qui ont cherché et trouvé les financements (Activités Génératrices de Revenus, recueilli les

cotisations de façon pérenne), celles qui ont permis la reconnaissance des structures et de leurs personnels par les institutions de tutelle...

- Ensemble, être forces de proposition, par des actions de plaidoyer et trouver ensemble les arguments pour mobiliser les politiques.

CAPITALISER : comment s'y prendre ?

Les travaux des groupes ont produit des affiches : celles-ci se complètent sans redondance et montrent ainsi que les objectifs des Rencontres Africaines pour le Développement de la Petite Enfance ont bien été atteints par chacun des participants et que les enjeux en sont bien assumés.

Des démarches de capitalisation existent, d'ores et déjà, dans au moins quatre pays, à des échelles différentes selon les structures engagées (une structure pour elle-même, des structures en réseau avec d'autres nationales ou multi pays).

Le préalable est celui-ci : « Si vous n'écrivez pas, vous ne capitaliserez jamais ! »

Synthèse des discussions en ateliers : Capitalisation

Commencer par identifier et recueillir les outils de formation existants.

- Les supports pédagogiques de la formation des acteurs :
 - **Ceux produits par les acteurs directs** : mères, (et pères) animateurs, éducateurs de la petite enfance :
 1. les modules de formation en matière d'animation de collectifs d'enfants (expression par le langage, le jeu, le dessin, le corps...), la fabrication de matériels didactiques à partir des matériaux locaux, la fabrication de mobilier adapté et tout ce qui est relatif est au développement harmonieux de l'enfant (santé, questions liées à l'adaptation de l'enfant séparé de sa mère, prévention et hygiène, alimentation...) . L'approche holistique est privilégiée.
 2. les documents de formation relatifs à la création d'AGR (Activités Génératrices de Revenus) leur choix, leur pérennisation.

L'existence de ces documents n'est plus à démontrer mais les rassembler pour les diffuser, sans crainte de jugement n'est pas si facile.

- **Ceux produits par les porteurs de projet** : mères, pères, groupements divers, associations locales, élus locaux et ONG.
 1. Comment se construit un projet en faveur de la Petite Enfance, quelles en sont les étapes de mise en œuvre, les exigences de fonctionnement, de suivi, de pérennisation ?
 2. Quels sont les outils de gestion envisagés (ressources financières, modalités d'engagement des familles, outils de suivi...) , quelles structures (locale, villageoise et communale) assurent la gestion ?
 3. Comment et pourquoi en est rendu compte, à qui ,et comment sont analysés réussites et échecs ?

Passer d'actions de formation à la construction de métiers et de fonctions : profils de postes ou référentiels métiers, formation permettant des passerelles avec des métiers existants ? Quelles priorités de formation lors de la prise de fonction, en cours d'emploi par échanges ou analyses de pratiques ?

Sur ces points, tous les outils n'existent pas et la mise en réseau des participants, avec un soutien en analyse des pratiques et logistique, devient essentielle .

Rassembler les outils utilisés : listes des animatrices et grille des roulements, liste des enfants, grille de visite de santé dans les familles, plan de compte-rendu de comité de gestion, règlements intérieurs....

Puis comparer entre elles les démarches afin d'en dégager les « bonnes pratiques ».

- Quelle est la meilleure façon de monter un projet pour qu'il soit reconnu par une institution et puisse être pérennisé ?
- Comment assurer au mieux la régularité des cotisations, de la présence de l'encadrement, du soutien de la communauté, les conditions d'une pérennisation : AGR, écriture de conventions, association des responsables politiques susceptibles de relayer l'information ascendante et descendante.

Il s'agit là de **concevoir des plaidoyers**, de construire **des cadres de concertation** aux différents échelons de l'organisation sociale.

La question est alors celle de la généralisation et de **la mise à l'échelle** de ce qui n'était encore qu'une expérimentation prometteuse.

Dès maintenant : échanger / mutualiser

Les participants estiment que, si le besoin de capitaliser est bien là de par la richesse des présentations des expériences d'ores et déjà décrites par les fiches et les témoignages des participants, il est indispensable de mutualiser des questions, de construire des lieux et temps d'échanges entre les porteurs d'expériences ET les responsables des échelons institutionnels, non seulement avec ceux en charge de la Petite Enfance mais encore avec les institutions connexes, dans des cadres de concertation dont la forme et le statut sont à créer (politique éducative, politique de santé, et même si la question n'a pas été consignée, politique linguistique).

- Sur la capitalisation des expériences:
 1. Sur quoi capitaliser et quand le décider?

En fonction des compétences de départ, de la qualité des réalisations, des besoins identifiés et des priorités d'un réseau qui serait préalablement constitué ?

2. Faut-il partir d'un découpage par thème, par type de structure, par pays, pour inscrire les objets à capitaliser ?

Parce qu'elle a un coût, il est essentiel de considérer la capitalisation comme une démarche de **renforcement des capacités** des acteurs collectifs et des compétences des personnes qui la réalisent : elle constitue donc un investissement. A ce titre, il est nécessaire de le prendre en compte dans les budgets. Il importe, en outre, de formaliser les « bonnes pratiques » de capitalisation afin qu'elle ne devienne pas la spécialisation d'experts mais soit intégrée aux activités de chacun.

Questions en suspens :

Les débats suivants nécessitent que le Réseau Africain pour le Développement de la Petite Enfance y consacre une place :

- Quelles sont les conceptions de l'éducation de la Petite Enfance en présence et quels choix privilégier : approche holistique, préscolarisation ? Le débat et le choix appartiennent aux acteurs locaux qui doivent alors mesurer les incidences de leur choix sur les enfants et sur la reconnaissance de la structure par les institutions de tutelle.
- Qu'attend-on de ces actions en matière de transformation culturelle (augmentation de la scolarisation des grandes sœurs, éducation des filles, rôle économique de la femme, transformation des rôles au sein de la famille, initiation à une seconde langue, engagement citoyen pour la scolarisation...)

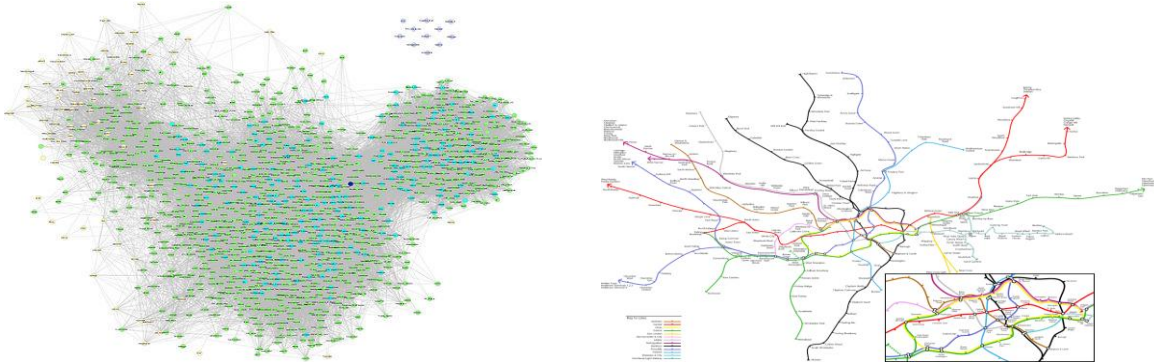
II.5 La constitution d'un réseau africain pour le développement communautaire de la petite enfance (RADPEC)

Cette séance a pour but un apport d'informations pour aider l'assemblée à mettre en place un réseau d'acteurs qui prendra son envol à la suite des rencontres de Cotonou.

Exposé introductif par Rokhaya Diawara ADEA-UNESCO

En premier ressort, un **réseau** désigne au sens concret « *un ensemble de lignes entrelacées* » et, au figuré « *un ensemble de relations* ». Par extension, il désigne un ensemble interconnecté — fait de composants et de leurs interrelations — autorisant la circulation en mode continu ou discontinu de flux ou d'éléments finis. Il peut être une organisation dont les membres travaillent en liaison les uns avec les autres.

Décrypter un réseau peut ressembler à un pire cauchemar ou traduire une vérité comme le présente les images ci-dessous



Le réseau pour jouer le rôle d'Agence : une entité transformée par ses membres pour devenir le principal agent du changement qu'ils veulent atteindre

Il peut également jouer un rôle d'Appui : une entité qui donne aux membres le soutien nécessaire dont ils ont besoin pour effectuer leur propre travail/agence. Quel que soit son rôle, le réseau est appelé à fonctionner, être entretenu, dynamisé sinon, il est perdu !

Généralement six fonctions sont prêtées au réseau (cf schéma page ci-après) :

- **Bâtisseurs communautaires**: font la promotion et soutiennent les valeurs et les standards de l'ensemble des individus ou des organisations en son sein. Ceci est particulièrement important quand on veut commencer un réseau.
- **Facilitateurs / apprenants** : aident les membres à entreprendre leurs activités de manière plus efficace et efficiente
- **Investisseurs/fournisseurs**: offrent les moyens et les ressources dont les membres ont besoin pour entreprendre leurs principales activités
- **Filtres**: 'décident' quelle information mérite plus d'attention
- **Amplificateurs**: aident à prendre les petites idées, peu connues et peu comprises et à les rendre publiques et leur donnent du poids et les rendent plus compréhensibles
- **Organisateurs de rencontres**: réunissent des personnes ou des groupes de personnes

A noter que Les réseaux les plus réussis jouent plus d'un rôle, mais tous les réseaux ne peuvent pas jouer tous les rôles, et certains réseaux ne peuvent jouer qu'un seul rôle: ces derniers qui ont été conçus pour être des réseaux multifonctionnels peuvent passer à travers une séquence particulière, c'est-à-dire que les réseaux de bâtisseurs communautaires ont besoin de devenir des réseaux filtres avant d'agir comme amplificateurs.

Assemblée constitutive du RADPEC

Elle s'est déroulée dans une ambiance cordiale et a connu trois moments forts

- la question de l'affiliation, qui amènera à lister les types d'organisations pouvant participer au réseau ;
- la question de l'organisation et des fonctions, qui abordera les principes conducteurs du réseau et ce qui en est attendu ;
- les activités à engager à court terme qui deviendra la feuille de route des correspondants pays désignés par l'assemblée ;

1. Membres du RADPEC :

L'assemblée a clarifié les types d'organisations pouvant être membres du réseau :

- des organisations non gouvernementales internationales et nationales ;
- des pouvoirs publics représentants de l'état ;
- des organisations communautaires de base (OCB) ;
- des associations de la petite enfance ;
- d'experts et personnes ressources ;

2. Rôles et fonction du RADPEC

A travers les échanges certains points sont clarifiés sur la nature et le rôle du réseau. En premier lieu il est affirmé que le réseau n'a pas pour vocation de se substituer à ses membres et ne doit pas se positionner comme un opérateur de terrain. Il pourra par contre jouer un rôle pour favoriser les échanges entre les membres, la mise en place de communautés de pratiques.

Ainsi le réseau pourra jouer un rôle d'amplificateur des échanges. Un autre rôle attribué au réseau, souhaité par l'assemblée, est qu'il puisse jouer un rôle d'assistance technique et qu'il intervienne en terme de renforcement des capacités et d'appui. Le réseau, en organisant les échanges et la réflexion collective, favorisera la définition de priorités communes et partagées.

Enfin, il sera sollicité dans un rôle d'organisateur pour favoriser le renforcement au plan national, la coordination internationale et la formulation de pistes pour une mise à l'échelle des initiatives dans les différents pays

3. Esquisse de plan d'action

Pour l'année 2013, le réseau se donne les missions suivantes :

En premier lieu il est demandé aux correspondants pays de mettre en place le réseau au niveau national et d'animer sur cette base un cadre de concertation qui permette :

- de recueillir les expériences au niveau national ;
- de favoriser la démultiplication des initiatives ;

En second lieu, et en s'appuyant sur les correspondants pays il est proposé que le réseau se charge :

- d'établir un répertoire général des membres
- de tracer les contours et identifier les différents réseaux existants
- de recenser les ressources existantes
- d'identifier les besoins notamment en termes de capitalisation
- de mettre en place un site internet qui favorise la communication les échanges et le travail collectif entre les membres ;

III. Perspectives, conclusions et recommandations

COMMUNIQUÉ FINAL

Co-organisées par le Groupe de travail de l'ADEA pour le Développement de la Petite Enfance (GTDPE/ADEA), le Bureau Régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (UNESCO- BREDA) et le Réseau Éducation Pour Tous en Afrique (REPTA), avec le soutien de l'AFD (Agence Française de Développement) et la collaboration du GREF (Groupement des Retraités Éducateurs sans Frontières) et des CEMEA (Centres d'Entrainement aux Méthodes d'Éducation Actives), la première édition des Rencontres africaines pour le Développement de la Petite Enfance (RADPE) (Réseau Africain pour le développement de la Petite enfance) a regroupé à Cotonou, du 27 au 30 novembre dernier, 80 participants de 7 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Ces rencontres, placées sous le Haut Patronage et la présence effective du Ministre des Enseignements Maternels et Primaires du Bénin, Monsieur Eric Kouagou N'DA ont instauré un dialogue politique franc et fructueux entre représentants des pouvoirs publics, représentants des agences et ONGs internationales et ceux des Organisations communautaires de Base, du Bénin, du Burkina Faso, de la Centrafrique, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo.

Autour des l'objectifs stratégiques : « comment accélérer l'atteinte de l'objectif de 1 de l'EPT et assurer un bon départ à tous les enfants grâce au développement d'un socle commun de compétences valorisant les savoirs locaux et endogènes pour un développement durable de l'Afrique », ces rencontres ont permis de mobiliser des acteurs de terrain, de confronter leurs expériences, de favoriser le partage, d'installer une culture de capitalisation des innovations les plus porteuses, de promouvoir l'apprentissage et la recherche de solutions novatrices basées sur les réussites de terrain et l'analyse des facteurs de succès, enfin de faciliter la mise à l'échelle et la généralisation des expériences réussies.

Les travaux ont permis de pointer la nécessité et l'urgence de renforcer dans ce sens les capacités des communautés, notamment celles des familles (pour la tranche d'âge 0-2 ans) et des structures communautaires d'éveil (pour la tranche d'âge 3-6ans) et, celles des structures formelles et non formelles d'enseignement primaire particulièrement les premières classes(7-8 ans) pour une prise en charge adéquate du développement de la petite enfance tel que illustré avec les pierres angulaires du DPE.

le Bénin, vitrine de l'approche communautaire pour le développement de la petite Enfance a permis de mieux apprécier comment les savoirs locaux et endogènes, les ressources naturelles et humaines du terroir pouvaient être utiliser pour créer des espaces d'éveil, d'éducation, de protection et de nutrition et de suivi sanitaire pour une bonne préparation à la réussite scolaire, .

La question de la capacitation et de la formation des acteurs du développement de la petite enfance à partir d'une approche communautaire se pose ! A ce titre, il a été noté l'urgence d'organiser la réflexion sur les stratégies de formation basées l'apport de connaissances certes, mais surtout sur la création de communauté de pratiques, gage de soutenabilité. Le lien avec d'autres programmes de développement tel que l'alphabétisation, les activités génératrices de revenus ou les crédits / épargnes dans les programmes de lutte contre la pauvreté, les programmes de développement durables doivent être mis en lien et offrir des opportunités de démultiplication des modèles communautaires porteurs.

Les travaux des Rencontres ont débouché sur la mise en place d'un: « Réseau Africain des acteurs communautaires pour le Développement de la Petite Enfance – RAAC/DPE», afin d'occuper, la place laissée vacante dans le dialogue politique instauré par le GTDPE de l'ADEA.

Il part des structures et personnes actives dans le développement communautaire de la petite Enfance, soutenus ou promus par le REPTA, le GREF et les CEMEA mais reste ouvert à tous autres membres œuvrant pour les mêmes objectifs. Les participants ont établi les conditions de participation et d'affiliation au réseau, et posé les bases d'organisation nécessaires à sa pérennité. Un groupe ad hoc, composé d'un représentant et d'un suppléant par pays a été désigné pour proposer dans les trois mois, les modalités de fonctionnement et le calendrier de mise en place des axes de travail issus des échanges.

Les délégations se sont engagées à promouvoir cette initiative en définissant les lignes directrices des activités à court terme pour l'année 2013 dont la restitution, l'organisation au niveau de chaque pays, la relance de la collecte des expériences dans chaque pays, la mise en place d'un répertoire des membres, l'identification des réseaux existants, le

recensement des ressources et outils de capitalisation pour un partage et le développement d'un site Web intégrant une plateforme de télétravail.

Il est prévu à Paris, un atelier de finalisation et de définition des stratégies et des moyens dans la première semaine du mois de janvier 2013

Enfin, il a été renouvelé, la demande d'appui technique et financier aux organisations que sont l'UNESCO, l'ADEA, le REPTA, le GREF, l'AFD pour tenir ce contrat d'objectif, mais seront également sensibilisés et mobilisés, l'UNICEF, l'Union Africaine, plan International, Aide et Action, Save the children et d'autres partenaires

Annexes
Participants

LISTE DES COORDONNÉES DELEGATIONS PAYS

N°	PAYS	ORGANISATION	FONCTION	NOM	PRÉNOMS	COURRIEL
3	BURKINA	ASMAE	Chargée de mission protection et éducation PE	BLANCHE	Catherine	petiteenfance@asmae.fr
4	BURKINA-FASO	SOLIDAR SUISSE	Chef de division promotion PE	CONGO	Claude	claudehcongo@yahoo.fr
5	BURKINA-FASO	Enfants&Développt/Enfants Sahel	Chargé de projet	DAH	Olo Gilbert	dah_ollo_gilbert@yahoo.fr
6	BURKINA-FASO	Minist Action Sociale et SN	Inspecteur d'EJE/Chef de service PDEP	TRAORE	Oumarou	nazanga1er@yahoo.fr
7	BURKINA-FASO	ICCV/NAZEMCE	Coordonnateur	NACOUKMA	Simon	simon_nac@yahoo.fr
8	BURKINA-FASO	ICCV/NAZEMCE	Chargée des programmes	SOMA	Diane	dianysoma@yahoo.fr
9	BURKINA-FASO	AEJTB/REPTA BURKINA	Chargé de l'éducation	OUEDRAOGO	Lucien	louedraogo@gmail.com
10	BURKINA-FASO	AEJTB/REPTA BURKINA	Moniteur	OUEDRAOGO	Paul	oudraogopaul26@yahoo.com
11	BURKINA-FASO	Association Le Paysannat	Président	SAMASSEKOU	Ousmane	lepaysannatassopa@yahoo.fr
12	BURKINA-FASO	Ma Basyiiré/REPTA BURKINA	Secrétaire général	YELKOUNY	Hermann	yelkouny@yahoo.fr
13	NIGER	Mouvt Compagnons Educateurs	Directeur exécutif	ANATOVI	Clément	clement_anatovi@yahoo.fr
14	NIGER	Mouvt Compagnons Educateurs	Formatrice	KALILOU	Halima	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
15	NIGER	ONPPE	Coordonnatrice	GANDA	Aminata	ganda_aminata@yahoo.fr
16	NIGER	ONPPE	Secrétaire générale	RABIOU	Aïchatou	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
17	NIGER	AFMER/REPTA NIGER	Président	SALIFOU	Amadou	salifou_amadou@yahoo.fr
18	NIGER	AFMER/REPTA NIGER	Journaliste	SOUMANA	Mariama	soumanamariama60@yahoo.fr
19	TOGO	Minist Enseigt Prim-second-alpha	Inspectrice de l'éducation nationale DRE-GL	AMADOU-ODOU	Baki Adjo	bakiadjoa@yahoo.fr
20	TOGO	SOUROU	Présidente	WIYAO MONDOMAZI	Adjoua Irène	groupelement.sourou@yahoo.com
21	TOGO	PAFED	Directrice exécutive	GNOFAM	Mayi	pafed_togo@yahoo.fr
22	TOGO	REPTA TOGO	Président	BATANA	Poyodi Jean-Baptiste	jeanbatana@yahoo.fr
23	TOGO	AIDE & ACTION	Chef projet éducation pour tous au Togo	GBONSOU	Symphorien	symphorien.gbonsou@aide-et-action.org
24	MALI	Minist Education Nationale et Alpha	Direct Nationale Education Préscolaire & Spéciale	COULIBALY SANGARE	Maria	maria_sangare@yahoo.fr
25	MALI	Dir Nle Educat préscolaire&spéciale	Chef de la Division Education Préscolaire	COULIBALY TRAORE	Aïssata	assishka@yahoo.fr
26	MALI	REPTA MALI	Coordinateur asso Secours à l'enfance	HADARA	Issiaka	douniah2007@yahoo.fr
27	SENEGAL	Direction de l'éducation préscolaire	Chef de division promotion de l'accès	KEBE	Mamadou	kebedoumam@yahoo.fr

28	SENEGAL	ADEA	Point focal PE	GAYE	Loty	lotygaye@yahoo.fr
29	SENEGAL	Ag Nat PE & Case des Tout-Petits	Coordonnateur régional	BA	Masseck	masseckba@ymail.com
30	SENEGAL	CEMEA SENEGAL	Délégué national à la formation	DIENE	Mame Ousmane	obdiene@yahoo.fr
31	SENEGAL	CEMEA SENEGAL	Membre groupe thématique PE	GUEYE	Khady	dixaquey@gmail.com
32	SENEGAL	REPTA SENEGAL	Coordonateur	TANDIA	Oumar	tandiamar@yahoo.fr
33	SENEGAL	REPTA SENEGAL	Responsable CECJB	SEYDI	Mamadou	fcr.cecjb@yahoo.fr
34	CENTRE AFRIQUE	Inspectrice point focal	Inspectrice chef circonscription écoles maternelles	ZOUGBAPO	Ernestine	ernes_zougbafo@yahoo.fr
35	CENTRE AFRIQUE	REPTA RCA	Président Fédération Parents Elèves Secrétaire exécutif	KAZANGBA	Africain	kazafrica@yahoo.fr
60	France	REPTA		VILETTE	Henri	henri.vilette@gmail.com
61	France	CEMEA SENEGAL	Représentant CEMEA France	BACHEROT	Serge	bacherot.serge@gmail.com
62	France	Amis du REPTA	Groupe d'organisation	DROZ	Suzanne	gerard.droz@orange.fr
63	France	Amis du REPTA	Groupe d'organisation	DROZ	Gérard	suzanne.droz@orange.fr
64	France	Amis du REPTA	Groupe d'organisation	JACQUES-ALTABE	Maguy	maguyjacques2@wanadoo.fr
65	France	Amis du REPTA	Groupe d'organisation	OLIVIER	Sylviane	olivier.sylviane@free.fr
66	France	Amis du REPTA	Groupe d'organisation	RIOLON	Anne	anne.riolon@orange.fr
67	France	Amis du REPTA	Groupe d'organisation	CAYEUX-BOTTE	Annie	annie.cayeuxbotte@sfr.fr
68	France	Amis du REPTA	Groupe d'organisation	HUBAC-FORTIER	Rita	rita.hubac-fortier@wanadoo.fr
69	France	Amis du REPTA	Groupe d'organisation	AUDIGIER	Marie-Noëlle	mnaudigier@orange.fr
70	France	REF	Responsable capitalisation	CHARLON	Elisabeth	elisabeth.charlon@orange.fr
71	France	REF	Responsable pays Sénégal	FARCY	Gérard	gerardfarcy@hotmail.com
72	France	REPTA	Secrétaire général	COHN-BENDIT	Gabriel	jeangabriel.cohnbendit@gmail.com
73	BURKINA-FASO	MANIVELLE	Cameraman	YAMEOGO	Paraté	paratebayameogo@yahoo.fr
1	UNESCO	UNESCO	Responsable Petite enfance	DIAWARA	Rokhaya	r.diawara@unesco.org
2	UNESCO	ADEA Petite Enfance	Assistante à la coordination GTDPE	BAL	Raki	r.bal@unesco.org

LISTE DES COORDONNES INVITES

N°	PAYS	ORGANISATION	FONCTION	NOM	PRÉNOMS	COURRIEL
1	BENIN	PLAN	Coordonnatrice leadership des filles	HOUNGBO	Mireille	mireille.houngbo@plan-international.org
2	BENIN	RIGHT TO PLAY	Directrice nationale	KORA THAMA	Marie-Joséphine	mjtakora88@hotmail.com
3	BENIN	REPTA BENIN	Membre	ZINSOU	Romain	zinsouroma5@yahoo.fr
4	BENIN	REPTA BENIN	Membre	AGOSSOU	Martine	aqomart12@yahoo.fr
5	BENIN	ID Pêche	Eductrice	SACLA	Léa	la.sacla@yahoo.fr

6	BENIN	Retraitee UNICEF	Consultante	AKPAKA	Odile	o_akpaka@yahoo.fr
7	BENIN	OMEP	Chargé de programme	SEGOH	Wolfgang	sewolfo@yahoo.fr